

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 25 MARS 2010

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 25 Mars 2010

**La séance est ouverte à 09 H 00
sous la Présidence de Monsieur Eugène CASELLI
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Jean-luc BENNAHMIAS représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Alexandre BIZAILLON représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Gérard CHENOZ représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DI

MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jacqueline DURANDO représentée par Christophe LOPEZ - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Laurence JOUANDON représentée par Martine GOELZER - Mourad KAHOUL représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Guy PONTOUS - Christophe MADROLLE représenté par Pierre SEMERIVA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Jean-Louis MOULINS représenté par Gilles PAGLIUCA - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Louis TIXIER représenté par Mireille FOURNERON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL - Jocelyn ZEITOUN représenté par Samia GHALI - Karim ZERIBI représenté par Eugène CASELLI.

(La séance est ouverte à 9 heures 05).

Monsieur LE PRESIDENT.- Le quorum étant fixé à 79, il est constaté qu'il est atteint, la séance est ouverte.

I – APPROBATION DES PROCES VERBAUX DE LA SEANCE DU 5 FEVRIER 2010

Monsieur LE PRESIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès verbal de la séance du 5 février 2010. S'il n'y a aucune observation, il sera considéré comme adopté.

(Pas d'observation)

Le procès verbal de la séance du 5 février 2010 est adopté.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président soit porté à la connaissance du Conseil. Il vous a été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 5 FEVRIER 2010

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions de la délibération 004/314 CC en date du 31 mai 2008, il convient de rendre compte au Conseil des décisions du Bureau du 5 février 2010. Elles vous ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

IV – EXAMEN DES RAPPORTS

COMMISSION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le vendredi 19 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu ?

Monsieur COULOMB.- La Commission s'est déroulée de manière très sereine. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité. L'approbation du budget primitif a fait l'objet de deux réserves de vote de la part de M. Habrant et M. Pepe, pour une partie du groupe UPAC.

1. FCT 001-25/03/10 CC - Approbation du Budget Primitif 2010

Monsieur GIORGI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, la présentation du budget 2010 fait suite au débat d'orientations budgétaires tenu lors du précédent Conseil Communautaire. Vous avez remarqué, à la lecture de ce budget qui vous a été distribué, qu'il est fidèle à ce qui avait été annoncé lors du débat d'orientations budgétaires à savoir :

- La capacité d'autofinancement s'améliore.

En effet, celle-ci c'élève à 81.9 millions d'euros. Cette somme couvre le remboursement en capital de nos dettes à hauteur de 68.10 millions d'euros et abonde pour le complément, l'autofinancement de nos investissements. Il est à noter que la durée de désendettement ressort à 16 ans.

- La fiscalité ménage reste stable.

On en reparlera lors de la délibération suivante. Les taux ne sont pas modifiés. Seule la valeur locative est majorée de 1.20%, ce qui correspond au taux d'inflation prévisionnel. En revanche, et c'est à souligner, les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ont été revus à la hausse pour tenir compte du coût supplémentaire de l'usine de traitement générant ainsi 30 millions d'euros de produits supplémentaires.

- L'investissement est dynamique.

Malgré le contexte économique difficile, l'investissement reste soutenu. En effet, dans le budget principal, 284 millions d'euros sont consacrés à des investissements relevant de nos champs de compétence. C'est la traduction de la volonté de la collectivité de participer à la nécessaire relance économique, tout en valorisant le territoire, la qualité de vie et le développement durable.

- Le ralentissement du rythme de nos emprunts.

L'emprunt d'équilibre s'établit à 175.6 millions d'euros contre 180.6 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Signalons que les annuités d'emprunts, en raison de la baisse significative des taux d'intérêt, génèrent une économie substantielle de l'ordre du 18 millions d'euros.

En conclusion, le budget principal qui vous est présenté respecte les objectifs fixés en début de mandature : rétablir progressivement les équilibres financiers, maintenir le cap d'un investissement soutenu.

En bref, le budget principal est équilibré en fonctionnement à hauteur de 880 millions d'euros et à hauteur de 510,6 millions d'euros en investissement.

Pour les budgets annexes :

- le budget eau s'équilibre en fonctionnement à 20.860 millions d'euros, en investissement à 27.386 millions d'euros,
- le budget assainissement s'équilibre en fonctionnement à 40.516 millions d'euros, et en investissement à 33.939 millions d'euros,
- le budget ports de plaisance s'équilibre en fonctionnement à 7 millions d'euros, et en investissement à 3.352 millions d'euros,
- le budget crématorium et activités funéraires s'équilibre en fonctionnement à 1.532 millions d'euros, et en investissement à 1.599 millions,
- le budget Marché d'Intérêt National s'équilibre en fonctionnement à 692 637 euros et en investissement à 298 828 euros.

Merci de votre attention.

Je rappelle que ce budget a obtenu l'avis favorable de la Commission.

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, chers collègues, Je ne vais pas redire ce qui vient d'être exposé très clairement par M. Giorgi.

Ce budget primitif 2010 est conforme aux orientations que vous avez présentées au mois de février, en ligne directe avec l'action engagée depuis le début de cette mandature.

Sur nos marges de manœuvre, je voudrais simplement attirer l'attention sur trois points qui concernent le désengagement continu de l'Etat depuis 8 ans dans le financement des collectivités locales :

- Le niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement est loin de suivre l'inflation.
- Des annonces de redéploiement des crédits voués à la construction de logements sociaux non suivis d'effets. L'annonce a été faite par le Secrétaire d'Etat compétent, le 3 février dernier, et à ce jour cela n'a donné à aucune traduction ou ébauche de traduction dans les enveloppes déléguées par l'Etat à MPM.
- Nous ne dirons rien sur le niveau toujours particulièrement bas des subventions d'investissement de l'Etat concernant les TCSP.

Nos marges de manœuvre sont réduites, elles le sont d'autant plus que la suppression de la Taxe Professionnelle représente un manque à gagner de 19 millions d'euros puisque n'a pas été prise en compte l'augmentation de taux que nous avons votée en 2009.

Dans ces conditions, le document budgétaire est bien fait, et il faut en féliciter les services impliqués dans son élaboration et sa rédaction.

Je me permettrai cependant une suggestion technique mais qui recouvre des questions politiques importantes, je dirais même peut-être plus que politiques, idéologiques. Dans la présentation simplifiée du budget en page 11, cette présentation simplifiée de notre budget principal met en valeur sur un seul tableau les principaux postes que nous avons à gérer tant en fonctionnement qu'en investissement.

Mais concernant les transports, il reste une petite anomalie qui nourrit toute une série de débats qu'il faudra bien mettre à plat et qui concerne la RTM.

Ce qui devrait apparaître dans la présentation simplifiée, si on faisait la même chose que pour les autres postes, c'est-à-dire le total des dépenses de fonctionnement de tous les réseaux de transports urbains, on focalise sur la seule RTM. Sur les 167 millions d'euros programmés pour les transports urbains, on pourrait imaginer une sous-ligne consacrée à la RTM et cela ne changerait rien sur le plan comptable.

Cela permettrait de voir deux choses.

Ce n'est pas la RTM en soi, mais l'organisation des transports urbains - quel que soit le mode de gestion - qui a un coût pour la collectivité. Mais ce coût est à relativiser en fonction de la réponse aux besoins qu'il apporte et des problèmes que les transports règlent par ailleurs

En effet, tous réseaux confondus, les transports urbains nous coûtent 167,7 millions d'euros, pour une recette du Versement Transport espérée à 133,94 millions d'euros. Il est classique de dire, dans cette institution, que la totalité du Versement Transport va à la RTM et qu'il ne reste rien pour le reste, ce n'est pas tout à fait vrai, c'est même faux.

Autrement dit, le taux de couverture du Versement Transport représente 79,8% des dépenses et la Communauté Urbaine sur ses fonds propres complète à hauteur de 33,7 millions d'euros pour trouver l'équilibre budgétaire.

Mais cela est vrai à la fois pour la zone RTM et pour l'autre.

Dans ce budget de fonctionnement des transports urbains, la RTM représente 87,4% de la dépense. En face de laquelle, la recette du Versement Transport de la zone RTM est espérée pour 2010, à plus de 114 millions d'euros ; soit 86,9%, on n'est pas loin du 89% précité.

On voit donc bien que l'effort que doit faire MPM pour compléter le Versement Transport est rigoureusement le même sur la zone RTM et sur la zone qui est desservie autrement. Si l'on rajoute que la zone RTM représente à elle seule 87% de la population de MPM, il n'y a donc aucune inadéquation entre ce que coûtent les transports en commun entre la zone desservie par la RTM et la zone desservie par d'autres opérateurs.

Il n'y a donc aucune dépense budgétivore du service public de la RTM qui, rappelons-le, transporte quotidiennement des résidents de la ville centre, mais aussi des salariés et des voyageurs d'autres communes. Même sans prendre en compte ce que l'on peut appeler là une charge de centralité, il y a un équilibre dans tout cela.

Tout se passe comme s'il n'y avait pas de charges de centralité, on peut même dire.

J'ajoute une dernière information. La crainte de dépenser plus en matière de transports que la progression de nos recettes, apparaît souvent dans les discours des uns et des autres comme un souci récurrent et louable, mais ce n'est pas la réalité.

Depuis que la gestion de la RTM a été transférée à Marseille Provence Métropole en 2001, la subvention de fonctionnement à la régie a augmenté de 59%. Sur la même période la recette du Versement Transport a, elle, augmenté de 66%. En valeur relative, l'effort nécessaire de notre établissement public s'est plutôt réduit.

Je reviens sur ma proposition extrêmement technique, d'avoir à l'avenir, pour les Transports Urbains, comme c'est le cas pour les autres postes essentiels, une ligne globale des dépenses communautaires, et non plus une focalisation sur la seule RTM qui souvent sert de socle à des attaques tout à fait injustifiées contre la régie.

Pour l'heure et une fois cette légère critique de présentation du budget 2010 faite, les élus du groupe Communistes, Républicains et Citoyens voteront pour ce budget primitif 2010.

Monsieur MUSELIER.- Après un exercice budgétaire de transition, ce budget primitif 2010 que vous soumettez aujourd'hui à notre assemblée est en fait votre premier budget.

Celui qui va imprimer votre marque, votre volonté politique, votre ambition pour la Communauté Urbaine. Le constat est que votre budget est lisse, transparent et mal équilibré.

La présentation de celui-ci et son tableau de synthèse pourrait le faire paraître comme vertueux. Cependant, nous ne pouvons nous contenter d'un arrêt sur image et d'une lecture figée.

Un budget prépare un autre budget, dessine un projet politique. Nous devons donc surveiller l'évolution des masses financières qui le caractérisent dans la perspective des exercices budgétaires 2011 et les suivants.

Dans le budget, il y a essentiellement quatre grands postes budgétaires qui sont à considérer en priorité :

- l'attribution de compensation,
- la masse salariale,
- les ordures ménagères et la propreté,
- la subvention d'équilibre de fonctionnement versée à la RTM.

Je ne ferai pas de commentaire particulier sur l'attribution de compensation. Elle est raisonnable, à l'écoute de la volonté des Maires à quelques exceptions près et elle achète la paix.

Je veux vous alerter sur les trois autres masses dont l'évolution donne le frisson, si rien n'est rapidement corrigé.

En effet, les grandes lignes financières que sont la masse salariale, les ordures ménagères et la propreté, la subvention à la RTM amorcent un accroissement important qui n'est rien d'autre qu'un dérapage.

Des recettes qui stagnent et des dépenses qui augmentent. Nous sommes dans la seringue, l'effet ciseaux est en place, c'est le début d'un cercle vicieux. Plus de dépenses moins de recettes, pas de contrôles entraînent obligatoirement une augmentation d'impôts.

C'est un budget en trompe l'œil que vous nous présentez où la richesse sémantique voudrait faire oublier la vraie nature des recettes 2010, et le danger de la colonne dépenses. Nous retrouverons, cependant ces dépenses dans l'exercice 2011, et suivants. C'est une réalité à laquelle nous n'échapperons pas. Les réveils vont être douloureux.

Cette mise en garde étant posée, ce rapport de présentation appelle de ma part plusieurs constats, observations et interrogations.

Elles portent à la fois sur la forme et sur les chiffres.

Au sujet de sa forme :

Première observation : C'est un constat que vous êtes obligé d'admettre : l'équipe précédente a bien géré.

Le discours catastrophique que vous entonniez en 2008, suite au rapport d'audit que vous aviez commandité, apparaît de moins en moins fondé. Il est trahi par les résultats de ce budget primitif 2010 que vous ne pourriez afficher si la gestion antérieure n'avait pas été bonne. Vous avez bénéficié d'une situation saine qui vous a permis de ne pas augmenter les impôts ménages ces deux dernières années. Grâce à cette bonne gestion dont vous avez hérité, vous pouvez faire progresser l'autofinancement par rapport à l'exercice précédent, et améliorer le ratio d'endettement que nous avons déjà diminué de 40% en 2008.

Il était donc inopportun et non fondé de crier au loup en 2008...

Deuxième observation : Vous pratiquez la politique du coucou.

Vous vous appropriez des réalisations que nous avons décidées et qui s'inscrivent en toute simplicité dans la logique républicaine de continuité du service public, mais vous n'apportez rien de nouveau.

- La billettique permet enfin de proposer un titre unique de transport pour tout déplacement sur le territoire métropolitain, mais c'est nous qui l'avons lancée.
- La lutte contre la pollution de l'air et de l'eau s'améliore, mais c'est nous qui l'avons initiée.
- Vous mettez en service les lignes prolongées de métro jusqu'à la Fourragère et du Tramway jusqu'à Arenc, encore une action à notre initiative.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonnes nouvelles que nous connaissions déjà puisque c'est nous qui avons lancé tous ces chantiers.

Vous n'annoncez rien de concret dans ce budget 2010 qui soit de nature à préparer l'avenir. Vous affichez des travaux d'entretien courant dans nos différentes communes, mais de manière insuffisante et pas toujours équitable surtout pour Sausset-les-Pins et la Mairie du 4/5 qui eux sont au pain sec et à l'eau.

Troisième observation : Vous avez la mémoire sélective.

Vous citez deux fois le Conseil Général des Bouches du Rhône qui apporte une aide à Marseille Provence Métropole à travers son plan de relance. Très bien.

Mais vous oubliez que nous avons délibéré le 26 mars 2009 afin de vous autoriser à signer une convention avec M. le Préfet de Région pour « *l'application du dispositif de Plan de Relance de l'économie relatif au FCTVA* » voulu par le Gouvernement.

Je m'étonne que cette mesure conséquente dont a bénéficié notre collectivité ne soit pas évoquée dans ce rapport de présentation. J'aimerais en connaître le bilan d'exécution. L'équité et la justice sont d'importance quand on est en responsabilité. Il ne faut jamais l'oublier.

Indépendamment de cet oubli, votre propos n'est avare ni d'enthousiasme, ni de lyrisme, lorsque vous déclinez les deux axes majeurs de votre politique:

En premier lieu, vous évoquez vouloir « *accroître le dynamisme et la valorisation du territoire communautaire* ». Pour cela, il faut un fonctionnement maîtrisé et des transports adaptés. Nous n'avons ni l'un ni l'autre.

Comment voulez-vous accroître le dynamisme du territoire en laissant dérapier les dépenses de fonctionnement ?

La masse salariale augmente de 6 millions d'euros. La subvention à la RTM augmente de +8,3%, c'est à dire 10 millions d'euros. Le surcoût de l'incinérateur que vous nous cachez jusqu'à maintenant, va dérapier, nous le savons tous et, nous estimons ce dérapage à plus de 100 millions d'euros.

Vous nous faites courir le risque de voir exploser les charges de fonctionnement dès l'année prochaine et de pénaliser l'investissement, le dynamisme du territoire et donc l'emploi.

Comment voulez-vous accroître le dynamisme du territoire avec un plan transport que vous avez déjà présenté en conférence de presse le 3 février 2010. Evoqué aujourd'hui dans le rapport de présentation, il affiche trois défauts majeurs. Il est incohérent, marseillomarseillais, non relié aux autres réseaux et sans perspective. Il est inscrit dans un mauvais calendrier et on constate une absence de conviction et de volonté politique.

Il n'est pas cohérent et ne traduit pas le travail approfondi d'un schéma directeur. Il fait l'impasse complète sur l'axe prioritaire pour le bon fonctionnement d'un « centre ville apaisé » en l'occurrence la liaison Préfecture – Corderie – Quatre Septembre.

Est-ce un manque d'analyse ou bien une certaine rivalité interne au sein de votre famille politique ?

Son calendrier est mauvais car il ne tient pas compte de l'urgence. Après deux années perdues pour l'avancement des nouveaux projets de TCSP que nous avons décidés, vous annoncez un calendrier de renvoi aux calendes grecques qui méconnaît l'urgence de faire bénéficier Marseille de l'attractivité d'un réseau moderne.

Ce plan manque de conviction, de vision et de soutien politique. Nous nous attendions à voir un plan concernant au moins l'ensemble de la Communauté Urbaine, voir le Grand Marseille et intégrant la SNCF. Or, on reste sur Marseille.

Je voudrais vous rappeler qu'en matière de transport, nous avons fait en une mandature 12 kilomètres de tramway et 4 kilomètres de métro.

Après deux années de mandat, vous n'avez toujours rien réalisé ou engagé. Serez-vous capable de respecter au moins ce que vous avez promis au Maire de Marseille ? J'en doute. Qui s'en occupe ? Qui a pris le dossier en charge ? Pour l'instant, personne.

Le deuxième axe prioritaire de votre politique que vous évoquez : « *Agir en faveur de la qualité de vie et du développement durable* ».

Nous ne pouvons que le partager et entendre vos propos en ce qui concerne la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution ou la gestion de l'eau.

Sans ironie, je partage aussi votre ambition lorsque vous affirmez qu'elle doit être (je cite) « *particulièrement visible et identifiable dans le domaine de la propreté et le traitement des déchets* ». J'ai des doutes sur la méthode.

J'ai parlé de la forme. Je me dois de parler des chiffres et en premier lieu des recettes. Leur analyse appelle une question qui suscite une crainte.

Quelle sera la pérennité de vos marges financières ?

En section de fonctionnement, selon votre rapport le budget recettes augmente plus vite que le budget dépenses, ce qui dégage une marge et améliore le résultat de l'exercice 2010. On pourrait donc croire que tout va bien. Il faudrait alors maîtriser l'horloge du temps et figer les calendriers. Ce n'est malheureusement pas possible.

Attention donc à l'arbre qui cache la forêt.

Le coût d'exploitation de l'incinérateur et du traitement des ordures ménagères n'impacte pas à 100% l'exercice 2010. Il pèsera beaucoup plus fortement sur les budgets 2011 et suivants...La faible charge 2010 est donc une illusion.

Il faut d'autant plus anticiper que vous ne connaissez pas encore précisément l'ardoise qui va arriver, fabriquée par vos attermoissements à signer les marchés et votre décision d'augmenter la part de méthanisation. Le calendrier court, il est évident que les surcoûts financiers vont courir aussi et s'additionner lourdement.

Faites aussi attention aux effets d'aubaine et aux beaux jours sans lendemain.

En effet, les déclarations de cotisation des entreprises aboutissent à un accroissement exceptionnel de la ressource Versement Transport...mais cette ressource ne sera pas exponentielle.

Le loyer de l'argent est conjoncturellement bas. Doublé d'une gestion active de la dette, il réduit le coût de remboursement des intérêts de celle-ci. La dette n'est pas toujours synonyme de mauvaise gestion lorsqu'elle est au service de l'avenir.

Pour rappel, vous avez déjà augmenté cette année la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 20 %, ce qui vous fait une recette de 30 millions d'euros. Tous ces éléments exceptionnels allègent les charges de l'exercice budgétaire 2010. Ils ne présentent cependant aucune garantie de pérennité. Ils rendent l'avenir très fragile car vous ne maîtrisez pas les dépenses bien au contraire.

Vous aurez observé comme moi en comparant le tableau de présentation du budget primitif 2009 au tableau de présentation du budget primitif 2010 que les grandes masses financières qui structurent ce budget augmentent en dépense plus vite que n'évolueront les recettes, ce qui va vous obliger à augmenter la pression fiscale dès l'année 2011.

La masse salariale augmente de 6 millions d'euros.

Au cours de la séance du 18 décembre 2009, contre notre avis, vous avez décidé de recruter 56 fonctionnaires supplémentaires auxquels il faut rajouter les 15 postes que vous venez d'accorder récemment. En l'espace de 3 mois, vous aurez donc recruté 71 agents. Les fonctionnaires sont engagés pour 40 ans et leur nombre va pour de nombreuses années grever le budget de fonctionnement de notre institution.

Vos actes sont d'ailleurs en rupture et en contradiction totale avec ce que vous avez affirmé au cours du débat d'orientation budgétaire ou vous disiez (je cite) « *vouloir maintenir l'effectif constant* ».

La subvention d'équilibre de fonctionnement de la RTM augmente de 10 millions d'euros. Elle progresse de +8,3% par rapport au budget 2009.

Si vous n'êtes pas plus vigilant et exigeant vis-à-vis de la gestion de la RTM, chaque fois que vous rajouterez un kilomètre de bus, vous augmenterez ce pourcentage et pénaliserez nos finances. Aujourd'hui, la RTM affiche en effet une productivité fortement dégradée selon les sources officielles du GART qui est le réseau officiel des transports nationaux, présidé par le Député Maire de Grenoble.

Le ratio nombre de kilomètres parcourus rapporté au nombre de salariés donne un chiffre de 7 578. Il est de 10 862 à Lyon, de 14 473 à Lille et de 14 404 à Toulouse, donc deux fois moins que Lille et Toulouse.

Et même si nous avons un attachement tout particulier à la RTM, nous ne pouvons que constater que la RTM a une productivité de 80% inférieure à la moyenne des réseaux des grandes villes de France et une subvention d'équilibre qui croît de 8,3% en un seul exercice.

Je n'ose pas parler de l'évolution du coût de traitement des ordures ménagères, de la collecte et de la propreté dont on sait qu'il va nous arriver une ardoise de plus de 100 millions d'euros que j'ai déjà évoquée et pour laquelle nous attendons des explications, mais nous aurons l'occasion d'en parler.

Je vous l'ai dit au début de mon intervention. Je viens de l'illustrer. Avec la stagnation des recettes et la progression des dépenses, l'effet ciseaux est en train de naître et va s'emballer à partir de trois lignes budgétaires qui explosent :

- La masse salariale,
- Les ordures ménagères et la propreté,
- La subvention à la RTM.

Si dans son apparence, ce budget 2010 est un budget qui dégage des marges grâce à l'impôt déjà prélevé et augmenté (+20% sur la TEOM), le principe de réalité va très vite s'imposer et vos marges disparaître.

Nous allons au devant du syndrome du « bateau ivre ».

Cela aura pour conséquence une incapacité à investir dans les années futures.

Cela aura pour conséquence de condamner l'avenir.

Certes, vous aidez les communes avec des petits budgets. Vous faites plaisir à tout le monde. Mais que représentent les 7 millions du budget de fonctionnement maîtrisé de la commune de Sausset-les-Pins par rapport aux 124 millions de la subvention d'équilibre versée à la RTM. Cette politique de petite redistribution, si elle facilite la vie des communes occulte cependant les vrais problèmes. Elle masque les dérapages des grandes masses financières. Elle nous met collectivement en danger. Vous nous enfermez dans une logique sans ambition, sans moyens, sans vision.

Le temps est à la réinvention du vivre ensemble, au dépassement des égoïsmes de proximité. Dans l'intérêt de nos communes et celui de nos enfants, nous devrions préparer le Grand Marseille ou le projet des métropoles. Mais il est primordial que Marseille et Marseille Provence Métropole aient une position centrale pour attirer de nouvelles industries de la connaissance et une population jeune et diplômée.

Vous affectez 35 millions d'euros au développement économique... c'est largement insuffisant et incomparable aux autres collectivités de France.

Je ne veux pas et il ne faut pas que Marseille Provence Métropole recule pendant que d'autres avancent comme Paris, Lyon, Lille qui s'organisent pour élargir leur territoire et leurs ambitions. Pendant ce temps l'effet ciseaux menace notre avenir et nous sommes toujours en train d'essayer de régler péniblement des problèmes de transport ou de gestion quotidienne.

Nous devons faire face aux réalités économiques, financières et politiques. Mais nous ne pouvons pas abandonner nos ambitions condamnées par des masses budgétaires qui dérivent et un budget qui n'anticipe pas, un budget sans vision, lisse et transparent.

Je ne peux me résoudre à être défaitiste et accabler l'avenir ni me laisser séduire par un budget sans lendemain, si ce n'est celui d'une augmentation d'impôts. Pour toutes ces raisons, nous nous abstenons.

(Applaudissements)

Monsieur FOUQUET.- Ce n'est pas très gai tout ce que vient de vous dire Renaud Muselier. J'ai demandé à mes camarades ce qu'était l'effet ciseaux, ils en savent plus que moi mais je vous expliquerai cela un autre jour.

J'espère être un tout petit peu plus gai sur l'avenir de la Communauté Urbaine.

Monsieur le Président, mes chers collègues, permettez moi, une fois n'est pas coutume, de commenter ce budget primitif 2010, non pas dans le cas un peu étroit de la seule année 2010, mais plutôt dans celui des six années que nous avons à passer ensemble et peut-être un peu plus pour certains.

Chers collègues, vous connaissez le besoin des Verts d'analyser avec attention, les projets dans le temps et d'en étudier les retombées sur l'environnement et la vie quotidienne de nos concitoyens. Ce recul nous facilite la bonne vision des projets.

En 2009, le budget présenté par la nouvelle équipe en charge de la Communauté Urbaine, n'avait aucune marge de manœuvre. Il fallait à la fois poursuivre tout ce qui avait été décidé auparavant, et je pense aux très lourds investissements sur le métro, le tramway et l'incinérateur, et préparer l'avenir en attendant un audit sur l'état des finances de la Communauté Urbaine.

En 2010, les choses se décentent, mais nous sommes encore sous l'influence des décisions antérieures.

Sans vouloir tout remettre en question, vous connaissez en général bien les positions des Verts, certains projets n'ont pas encore vu l'ombre du premier coup de pioche. Il est donc encore possible d'améliorer certains choix d'investissements.

Par exemple, puisque la référence en la matière est le Plan de Déplacements Urbains (PDU), celui-ci a comme objectif prioritaire de mettre plus d'argent sur les transports en commun et les modes doux que sur les opérations routières. Cet objectif n'est pas suivi. Nous investissons quatre fois plus sur les routes que pour les transports urbains et les modes doux. Nous sommes, de ce point de vue, la seule Communauté Urbaine ou d'agglomération à être dans ce cas, et sans doute la pire en France. Nous sommes rétrogrades.

Un second exemple illustre cet état de fait. Nous avons péniblement, mais c'est mieux que rien, obtenu une enveloppe de 1,5 million d'euros pour la réalisation du plan vélo. Le Grand Lyon investit chaque année, dix fois plus dans sa politique cyclable qui a un siècle d'avance sur nous.

Un troisième exemple sur notre manque de vision d'avenir. On réinvente à Marseille le bus sur voie réservée, qui faisait le bonheur des villes dans les années 60. Ah, j'oubliais, il a changé de nom. C'est maintenant, après le busway, un mot très exotique, le BHNS ou quelque chose comme cela. Est-ce ça l'avenir ?

Quatrième exemple. On veut nous faire avaler le projet de tramway entre la Canebière et Castellane. La décision est prise ... et alors. Il n'y a que les sots qui ne changent pas d'avis.

(Applaudissements)

Vous savez chers collègues, j'ai 500.000 Marseillais, sans compter les habitants des communes voisines, qui crient derrière mon dos : et nous, et nous, et nous. Ils résument la situation en deux mots : Marseille, ce n'est pas que le centre ville.

Nous manquons d'ambition.

Et puis, il a d'autres projets qui nous paraissent extravagants.

Je suis obligé de le citer et je commence par lui, même s'il est en cours de réalisation, donc, ce que je dis ou rien, c'est pareil.

(Applaudissements)

Mais, le problème est que j'ose le dire !

J'ose croire que l'on ne fera pas deux fois la même erreur. A lui seul ce tunnel privé sème la panique dans un secteur où vivent 300.000 personnes qui n'ont aucun autre moyen de se déplacer, à l'exception des bus. Aussi, je vous encourage tous, et vous Monsieur le Maire également, à aller prendre le bus aux heures de pointe, vous m'en direz des nouvelles.

Et puis ces parkings qui pleuvent au centre ville alors qu'on ne peut même plus circuler en voiture. La verrue du parc Vallier, le long de la ligne de tramway, bravo ! Longchamp, au carrefour du métro et du tramway, c'est à se demander si ces transports collectifs servent à quelque chose. Le pompon, c'est le parking du J4 ! Tout le monde l'appelle déjà l'aquarium, mais les poissons sont dehors.

Si vous croyez qu'on va en rester là, chers collègues, vous vous trompez. Des parkings de plusieurs centaines de places sont prévus le long du Palais de la Glisse et de la Glace, le long du silo d'Arenc, le long des terrasses du port, etc. Le mot d'ordre est : il faut bien que les gens se garent.

Excusez moi, je n'y avais pas pensé.

Après Renaud Muselier, je voudrais vous faire rêver. Ne rêvons pas à tout ce qui ne marche pas, mais rêvons un peu, nous sommes en 2016. Le métro dessert Château Gombert, Saint André au-delà de Capitaine Gèze, Saint Loup, cher Guy Tessier, au-delà de Dromel. Le tramway, cher Jean-Claude Gaudin, arrive à Mazargues via la ligne ferrée La Blancarde-Rabatau. 5000 vélos sont en libre service et 10.000 places sont réservées aux vélos personnels et aux motos. La fréquence des métros est de 4 minutes. Le métro fonctionne jusqu'à 24 heures 30. 6 ans et 800 millions d'euros, voilà un projet qui ferait rêver la Communauté Urbaine et les Verts. La seule vérité est que ce programme est possible.

Bon, je sens que vous en avez assez. Vous vous demandez comment je vais pouvoir m'en sortir pour voter favorablement ce budget primitif ?

(Applaudissements)

C'est simple.

Il peut y avoir des différences et des divergences dans le choix des projets, des investissements, des aménagements futurs dans l'esprit d'un développement durable. En revanche, il faut des finances saines. C'est l'excellence du budget qui nous est soumis. Il propose la maîtrise à une juste mesure des frais de personnel, une capacité d'investissement soutenue, en relation avec nos recettes qui sont faibles au regard des autres agglomérations, un autofinancement qui augmente, c'est bon signe et un niveau d'endettement réduit.

On ne peut pas dire que c'est le Pérou, mais avec des recettes faibles, une participation de l'Etat en diminution, ce budget, même profil bas, est un bon budget qui met

en relief les qualités de gestionnaire d'Eugène Caselli et, dois-je le dire grâce à la participation importante du Conseil Général des Bouches du Rhône.

(Brouhaha)

Mais, Président, vous savez que les Verts sont en alerte orange...

(Applaudissements)

...sur cinq dossiers d'actualité : la piétonisation du Vieux Port, le prix de l'eau, la gestion des ports de plaisance, le Plan Climat et le Parc des Calanques.

2010 sera une année pleine, à l'exception, mes chers amis, et je vous demanderai d'observer à son intention une seconde de silence, de l'enterrement de la taxe carbone.

(Applaudissements)

Monsieur COULOMB.- Je crains que mon propos amuse moins notre Conseil que celui de notre collègue Fouquet, mais je pense que le budget est une chose éminemment sérieuse pour que nous retrouvions un peu de sérénité afin de débattre sereinement.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je ne peux qu'approuver et abonder dans le sens des propos tenus par notre collègue Jean-Pierre Giorgi.

Nous pouvons, en effet, nous féliciter collectivement de ce budget primitif 2010. Nous y retrouvons sans surprise, les éléments exposés dans le rapport des orientations budgétaires dont nous avons largement débattu lors de notre dernier Conseil.

Au delà des grands équilibres financiers, ce budget qui nous est soumis acte et entérine les grands axes de la politique budgétaire mise en place depuis 2008, à savoir :

- Retrouver un niveau de dépenses de fonctionnement compatible avec nos ressources, sans avoir recours à une hausse de l'impôt ménage,
- Maîtriser les grands postes en relation avec les compétences de notre Communauté,
- Réduire notre endettement à un niveau de désengagement de l'ordre de 16 à 18 années, de façon à ne pas obérer l'avenir,
- Maintenir notre niveau d'investissement afin de répondre aux engagements pris envers nos administrés, qui s'articulent autour de 2 grands axes majeurs que sont l'accroissement du dynamisme et la valorisation de notre territoire et l'action en faveur de la qualité de la vie et du développement durable.

La lisibilité de nos engagements pris en commun, devient de plus en plus claire dans le quotidien des habitants de notre territoire. Mais la mise en place et l'élaboration de ce budget primitif 2010 et de ceux à venir jusqu'à la fin du mandat au moins, n'a été possible que grâce à la nouvelle culture budgétaire mise en œuvre, sous la houlette de notre Président, sur la base d'une grande rigueur et d'une vision prospective des grands équilibres ainsi qu'une programmation pluriannuelle de nos investissements.

Je ne reviendrai pas en détail sur tous les points forts de ce budget primitif, mais permettez moi d'insister sur quelques points particuliers.

En premier lieu, il convient de mettre en exergue l'autofinancement brut de quelque 81,9 millions d'euros, qui, outre le fait que cela représente une progression de 23% par rapport à la réalisation budgétaire de 2009, nous permet d'avoir un autofinancement net de près de 14 millions d'euros, ce qui est la première fois dans notre Communauté. Je tiens

à souligner ce fait car c'est la première fois que cela provient et cela va nous permettre de nous désengager de nos emprunts.

En deuxième lieu, je tiens à parler du niveau de nos investissements qui sera maintenu, avec l'aide essentielle, il est vrai, du plan quinquennal mis en place avec le Conseil Général.

L'apport de ces quelques 364 millions d'euros, tous budgets confondus, constitue une participation d'importance à notre économie locale, car cet investissement est consacré en quasi exclusivité aux projets d'intérêt métropolitain et dans un calendrier de réalisation permettant une excellente consommation des crédits de paiement prévus, ce qui ne fut pas toujours le cas par le passé.

Pendant, mes chers collègues, si nous pouvons, à juste titre nous féliciter de ce budget primitif, nous nous devons de garder à l'esprit que le contexte de crise actuel et la mutation de nos institutions territoriales sont porteurs de grandes difficultés pour notre devenir budgétaire.

En effet, si nos ressources 2010 sont le résultat de nos choix en matière de recettes locales, elles dépendront en grande partie à compter de 2011, des décisions prises au niveau national en matière de Dotation Globale de Fonctionnement et en matière d'impôts appliqués aux entreprises.

La garantie de l'Etat, de pallier les changements induits par la réforme de la TP, ne s'applique que pour l'année 2010. Il nous faudra attendre le vote de la loi de Finances 2011 pour pouvoir apprécier de façon certaine nos ressources pour 2011 et les années qui suivront.

Mais, à ressources égales, en espérant que l'Etat maintienne sa couverture de nos ressources, la prospective mise en œuvre et les actions engagées nous permettent d'envisager des perspectives budgétaires sans trop d'à-coup et dans la continuité des deux exercices précédents.

Les mesures prises, aussi bien en ce qui concerne le contrôle des dépenses, qu'en ce qui concerne les modifications apportées à la TEOM des trois exercices sont de nature à nous prémunir du coût de la mise en service dès la fin de cette année du nouveau mode de traitement des ordures ménagères, dont le coût en année pleine devrait avoisiner les 75 millions d'euros.

A ce niveau-là, je voudrais revenir un peu sur l'intervention de M. Muselier qui nous rappelait, à juste titre, que les opérations que nous allons inaugurer en ce moment, ont été initiées sous l'ancienne mandature.

Je rappellerai aussi que l'incinérateur qui va rentrer en service en année pleine à partir de 2011 a été aussi initié sous l'ancienne mandature et la gestion du contrat actuel est bien le fait de l'ancienne mandature. Je pense que c'est oublier un peu vite de retenir que les bonnes choses issues de l'héritage et d'oublier les problèmes devant nous.

Ceci dit, il en est de même aussi pour les surcoûts à venir liés à la mise en service des nouvelles lignes de transports en commun, tous modes confondus.

Sur ce point particulier, vous avez pu noter une hausse de la subvention accordée à la RTM. Je rappelle, car il ne faut pas l'oublier, que la mise en service de tout nouveau kilomètre, tous modes de transports en commun, génère de manière inévitable un déficit qu'il appartient à notre Communauté de prendre en compte. Il m'apparaît difficile de dire que la RTM est plus mal gérée qu'avant.

Vous nous mettez en avant les rapports du GART que j'ai lu aussi avec attention et, si ma mémoire est bonne, lors de la création de la Communauté Urbaine en 2000, il y avait eu une intervention sur ce sujet-là qui alertait l'ensemble de notre assemblée sur la mauvaise place et le mauvais classement accordé par le GART sur la gestion de la RTM.

Donc les choses ne sont pas nouvelles et nous faisons en sorte de les améliorer grâce à la nouvelle convention qu'il nous faudra négocier en 2011.

Cependant notre redressement budgétaire devra être sans doute repensé et réorienté si d'aventure nos ressources venaient à diminuer de façon significative et si l'Etat ne maintient pas son engagement.

Il nous appartient donc de rester vigilants sur notre devenir budgétaire tout en conservant notre volonté de maîtriser notre endettement et notre capacité d'investissement.

Ce budget primitif qui vous est proposé aujourd'hui, va nous permettre d'assurer la continuité, pour 2010, des politiques issues de notre gouvernance et un accord avec la volonté des Maires des communes qui composent notre collectivité.

C'est pourquoi, mon groupe votera avec enthousiasme ce budget primitif 2010.

Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- S'il n'y a pas d'autres interventions, je vais conclure.

Sur le budget que nous présentons aujourd'hui, on peut constater qu'il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité ménage. La capacité d'autofinancement s'améliore depuis le début de cette mandature. C'est la première fois que nous pouvons couvrir la totalité de la dette. Il reste encore de la capacité d'autofinancement, ce qui n'était pas le cas auparavant. De 27 ans d'endettement en 2008, nous sommes passés à 16 ans. Peut-être que notre gestion y est pour quelque chose...

Nous avons anticipé les dépenses du coût de fonctionnement d'un incinérateur en prenant une décision courageuse : celle d'augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cela n'a pas été facile. Cela fait de la polémique, mais au moins, cela a sécurisé le budget de fonctionnement concernant l'incinérateur.

En revanche, Monsieur Muselier, je vous demanderai de ne plus faire semblant de penser que les 107 millions d'euros réclamés par l'opérateur espagnol pour le surcoût sont dus à des atermoiements. Ce sont des factures réclamées pour une gestion de 2005 et 2007.

Nous sommes en expertise sur ce point et effectivement, nous aurons probablement à payer une partie de ce surcoût. Pour ma part, je veux savoir ce qu'il nous incombe légalement de payer et c'est à un expert de nous le dire.

Les Espagnols ont accepté un surcoût de taux bancaire et nous demandent aujourd'hui de payer ce surcoût de taux bancaire. Mais c'est leur problème, ce n'est pas celui de la Communauté Urbaine. Nous avons résisté aux banques lorsqu'elles nous ont demandé ce surcoût. Nous leur avons même proposé une négociation qu'elles n'ont pas acceptée. Elles se sont retournées vers les Espagnols qui ont accepté ces conditions bancaires. Ce n'est donc pas notre problème.

On est dans le cadre d'un contrat qui stipule que l'exploitation doit se faire. On est aussi dans le cadre d'une délégation de service public et il n'y a pas lieu de prendre à notre compte les décisions d'un opérateur.

Nous avons fait ce budget avec un investissement soutenu de 284 millions d'euros en budget principal, et de 363 millions d'euros tous budgets confondus. Nous avons effectivement prévu moins d'investissements que l'an passé, car nous nous attaquons aussi à la réduction de la dette. Car sans la réduction de la dette, tous les beaux projets partent en fumée. Je crois que tout gestionnaire le sait. Donc, nous ne toucherons pas cette année le FCTVA, mais nous le toucherons l'année prochaine. C'est simplement remis d'un an.

Des grands travaux sont programmés dans les transports, dans le cadre du plan quinquennal du Conseil Général.

Et si Monsieur Muselier, il m'arrive d'inaugurer des grands travaux qui ont été décidés sous l'ancienne mandature, c'est de la continuité républicaine. Toutefois, j'ai l'élégance d'inviter chaque fois le Maire de Marseille et de faire savoir que cela a été fait sous sa mandature. Personne ne peut me faire ce type de procès.

Tous les grands projets sont lancés : le Vieux Port, les transports et les grands projets urbains. S'agissant du projet de la passerelle, le premier coup de pioche de la destruction de la passerelle et de l'entrée de ville de Marseille a été donné sous notre mandature. J'ai donné le premier coup de pioche du tunnel et de la destruction du tunnel, avec M. Guy Tessier, il y a presque deux ans maintenant.

L'extension du tramway jusqu'à Arenc a été complètement réalisée sous cette mandature. Vous avez décidé, nous réalisons. Si cela avait pris du retard et si les travaux n'avaient pas été faits, que n'aurais-je entendu ?

Ça fonctionne. Je suis donc bien dans le rôle qui est le mien : appliquer la continuité républicaine sur des travaux qui ont été engagés. C'est tout à fait normal et je n'ai pas de gloire à en tirer. Peut-être qu'un jour, d'autres inaugureront ce que moi-même j'aurai impulsé. C'est normal, cela se passe ainsi dans toutes les collectivités.

S'agissant du budget, je souligne que les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement. C'est un point qui est à prendre en compte.

Quant aux effectifs, je le répète la Communauté Urbaine est sous-équipée par rapport à d'autres Communautés Urbaines comparables. Il y a des efforts à faire dans certains domaines au niveau des recrutements et je ne me passerai pas de la création des services dont nous avons besoin pour des raisons purement comptables. Le tout est de garder un équilibre suffisant pour que le budget de fonctionnement ne soit pas affecté.

Lorsque vous dites, au niveau des transports, il n'y a personne qui suit, je crois que la Mission Métro Tramway, ce n'est pas « personne », il faut lui rendre cet hommage.

Pour ma part, je rends hommage à M. Kuntzer. Je regrette qu'il doive nous quitter bientôt car il a réussi un travail formidable avec ses équipes.

Quant à la RTM, il faut savoir aussi que lorsqu'on va mettre en place le métro Blancarde / Fourragère, cela va coûter 5 millions d'euros par an à la Communauté Urbaine. Lorsqu'on va mettre en place un tramway vers Arenc, cela va coûter un million d'euros supplémentaire par an à la Communauté Urbaine, car c'est un coût d'exploitation que le service public doit assumer. C'est comme cela, on n'y peut rien, ou alors il faudrait augmenter, je ne sais comment, le nombre d'usagers par jour.

Si le constat que vous faites consiste à dire que les finances de la Communauté Urbaine sont en situation délicate, je pense que vous ne découvrez rien et que vous le savez depuis longtemps, et bien avant mon arrivée au poste de Président.

Je crois qu'il faut s'attaquer à la réduction de la dette tout en continuant les investissements. Il faut veiller au budget de fonctionnement tout en faisant face à tous les impondérables qui peuvent arriver à une Communauté Urbaine et notamment un désengagement de plus en plus fort de l'Etat dans ses dotations.

C'est une équation que nous aurons à gérer dans les années à venir et nous nous y attelons maintenant. Il me semble que ce budget anticipe véritablement tous les défis de l'avenir.

Je vous remercie et je vais maintenant passer au vote.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mme Arzano et du groupe UPAC, à l'exception de MM. Essayan, Giorgi, Pene, Tornor, Piccirillo et Léotard votant pour.

Monsieur LE PRESIDENT.- Le budget primitif 2010 est adopté. Je vous remercie.

(Applaudissements)

2. FCT 002-25/03/10 CC - Approbation des Taux des Impôts Ménages 2010.

Monsieur GIORGI.- J'ai dit tout à l'heure que ces taux étaient reconduits, soit pour la Taxe d'Habitation : 1.95 %, pour la Taxe sur le Foncier bâti : 1.88%, et pour la Taxe sur le Foncier non bâti, 2.26%.

Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. FCT 003-25/03/10 CC - Approbation du taux de la Cotisation Foncière des entreprises 2010

Monsieur GIORGI.- Vous savez que la Taxe Professionnelle a été remplacée par la Contribution Economique Territoriale. Dans cette contribution, figure la Cotisation Foncière des Entreprises qui est assise sur la valeur locative des biens fonciers. Il est proposé au Conseil de reprendre le taux de Taxe Professionnelle 2009 et d'y ajouter la marge que nous avons par rapport à l'évolution des taux ménages, soit 0.89 point, portant ainsi le Taux de la Cotisation Foncière à 24.81%. Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. FCT 004-25/03/10 CC - Clôture des Autorisations de Programme des opérations achevées - Annulation des Autorisations de Programme des opérations n'ayant pas connu de début d'exécution

Monsieur GIORGI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

5. FCT 005-25/03/10 CC - Approbation de la création de l'Autorisation de Programme relative au Progiciel J2EE de gestion active de la dette

Monsieur GIORGI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

6. FCT 006-25/03/10 CC - Approbation de la création d'Autorisations de Programme relatives à l'Environnement et aux Equipements Communautaires

Monsieur GIORGI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. **FCT 007-25/03/10 CC - Programme Opérationnel FEDER et FSE Compétitivité Régionale et Emploi 2007-2013 - Subventions Globales FEDER, FSE et FSE PLIE gérées par MPM - Approbation des autorisations de programme**

Monsieur MENNUCCI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

8. **FCT 008-25/03/10 CC - Programme Opérationnel FEDER Compétitivité Régionale et Emploi 2007-2013. Subvention Globale FEDER gérée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole dans le cadre du projet Axe 4.1 "Une dynamique d'agglomération pour les espaces urbains sensibles". Approbation d'une demande de subvention au titre de l'assistance technique, auprès de l'Etat.**

Monsieur MENNUCCI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

9. **FCT 009-25/03/10 CC - Marché d'Intérêt National (MIN) - Site de Saumaty - Remboursement de travaux engagés et payés par le délégataire - Revalorisation de l'Autorisation de Programme n° 2007/00026**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. **FCT 010-25/03/10 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réalisation de travaux et autres prestations d'entretien et de grosses réparations sur le patrimoine bâti**

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. **FCT 011-25/03/10 CC - Taxe Locale d'Equipeement : Remise gracieuse des majorations et intérêts de retard.**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. **FCT 012-25/03/10 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Union des Journaux et Journalistes d'Entreprise de France (UJJEF)**

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. **FCT 013-25/03/10 CC - Adhésion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) - Paiement de la cotisation pour l'année 2010.**

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

14. **FCT 014-25/03/10 CC - Approbation du programme de travail 2010 et de la subvention 2010 à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM)**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. **FCT 015-25/03/10 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention n°08/1095 relative au versement transport conclue entre MPM et la SNCF**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. **FCT 016-25/03/10 CC - Création d'une Commission d'Indemnisation des préjudices commerciaux causés par les travaux du Tunnel Prado Sud**

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous devons désigner un Vice-président et un membre. Je vous propose M. Christophe Lopez en qualité de Vice-président et M. Philippe Berger en qualité de membre.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. **FCT 017-25/03/10 CC - Approbation du contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, pour la participation de Marseille Provence Métropole à la crèche "Cap Canailles"**

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. FCT 018-25/03/10 CC - Approbation de la modification n°3 des statuts du Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre.

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe Communistes, Républicains et Citoyens, à l'exception de Mme Desmat et de MM. Rosso et Meroni votant pour

19. FCT 019-25/03/10 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RENOVER ET CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Salah-Eddine, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission ?

Madame SALAH-EDDINE.- La Commission a émis un avis favorable à l'unanimité sur l'ensemble des rapports, Monsieur le Président.

Madame BOYER.- Je souhaiterais intervenir sur les rapports n°20 et 21 Monsieur le Président.

Ces rapports ont reçu un avis favorable de la Commission « Rénover et Construire une Ville Solidaire ».

Il s'agit des conventions avec ANRU pour PRU Soude Hauts de Mazargues et Vallon Malpassé.

Pour la ZUS les Hauts de Mazargues ; il s'agit de conventionner la première tranche de programme sur la Soude et la Cayolle. Le programme définitif sera approuvé par une convention globale qui sera établie après que les compléments demandés par l'ANRU auront été fournis.

La première tranche prévoit des interventions sur trois groupes HMP et 13 Habitat, la résidentialisation des espaces extérieur, la restructuration du stade Rouvier et la requalification de la Marteline et Barquière pour le secteur de la Soude.

Pour le secteur de La Jarre à La Cayolle ; la première tranche comprend la création d'un terrain multisports, une liaison piétonne sur la place de Fontaine Vert et la place de l'Ecole des Calanques à la Cayolle.

Cette première tranche est estimée à 17,9 millions d'euros dont :

- 5,9 pour l'ANRU soit 33 %
- 6,2 pour les Logeurs soit 34 %
- 3,2 pour la Ville soit 17%
- 1,5 pour MPM soit 8,3 %
- 1,3 pour la Région soit 7,2 %
- 0,9 pour le Conseil Général soit 5%

Concernant Malpassé, cette convention est passée au Conseil Municipal du 8 février.

Ce projet consiste à accélérer la mutation d'un quartier actuellement déconnecté de la Ville, mono fonctionnel, comptant pourtant un vaste foncier non exploité, presque exclusivement consacré à de l'habitat social.

Avec le projet ANRU, notre objectif est de recomposer ce secteur en l'ouvrant à la Ville avec la U 104 et la latérale à la L2. Nous comptons améliorer les conditions d'habitat pour la population actuelle, lui permettre de reprendre un parcours résidentiel. Nous allons favoriser la mixité sociale et nous allons introduire le développement économique dans un secteur qui en dépourvu. Vous savez qu'il y a plusieurs projets sur cette zone.

Une maison de retraite, un centre dialyse, un laboratoire, des locaux d'activité vont venir s'installer de long de la U104 dont les travaux vont démarrer en 2010.

Je voudrais rappeler que le projet Malpassé va venir compléter l'intervention globale que nous menons avec nos partenaires sur l'ex ZUP n°1, héritage urbanistique lourd des années 70 que nous devons réparer. C'est pour cela que nous avons besoin des interventions de tous.

Je rappelle que le coût total de ce projet est extrêmement important puisqu'il est de 161 millions d'euros. Je suis désolée de vous asséner des chiffres, mais je pense qu'il est important dans ces projets de rénovation urbaine, qu'à chaque fois, nous puissions évaluer les efforts qu'il nous reste à faire.

Donc sur ces 161 millions d'euros, la participation est de :

- 43,14 pour l'ANRU soit 37%,
- 16,1 pour la Ville soit 10%,
- 1,48 pour MPM soit 0,9%,
- 1,2 pour le Conseil Général soit 0,85%,
- 4,3 pour le Conseil Régional soit 3%,
- 73,6 pour le logeur soit 46%.

Je rappelle que lors du dernier Conseil d'administration du GIP du GPV, des demandes d'information ont été émises sur les locaux associatifs et le relogement. Lors de la prochaine séance du Conseil d'administration, j'apporterai toutes les précisions nécessaires sur ces relogements.

Voilà, Monsieur le Président, mes chers collègues ce que je tenais à apporter comme éléments de précision pour ces deux projets, mais je pourrais en apporter d'autres si vous avez des questions.

Madame ANDRIEUX.- Monsieur le Président, mes chers collègues, il semblerait que tout aille pour le mieux, dans le meilleur des mondes sur les projets ANRU.

Heureusement que la grille des chiffres est celle qu'elle est, car l'ANRU, par définition, est un outil d'Etat pour des communes.

J'apporterai toutefois une précision. Cette convention est passée en Conseil Municipal la dernière fois, elle repassera d'ailleurs. Hier soir s'est tenu notre Conseil d'arrondissement. Notre collègue, Félix Weygand est intervenu sur ce sujet car il y a bien sûr les chiffres d'un financement bouclé, mais il y a la vie quotidienne des habitants. Ils n'ont pas cette même perception.

Nous avons simplement, au-delà des grandes déclarations que l'on répète régulièrement, trois questions précises à poser.

A l'heure actuelle, 197 familles ont été déplacées et nous aurions aimé savoir où elles ont été relogées car ce sont les règles de l'ANRU.

Six équipements collectifs font être déplacés et nous aimerions savoir s'ils vont être remis. La réponse ne nous a pas été donnée.

Quid de l'accueil des locaux associations. On nous a répondu que la maîtrise d'ouvrage relevait d'HMP, mais notre collègue M. Padovani, Président d'HMP, nous a répondu qu'il n'était absolument pas au courant de cette question.

Enfin, les voies vont encercler des établissements scolaires avec toutes la dangerosité que nous connaissons.

(Applaudissements)

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je souhaiterais intervenir sur ce rapport pour dire plusieurs choses. Tout d'abord, je souhaiterais dire que nous avons souvent tendance ici à Marseille à nous plaindre que l'Etat ne nous aide pas suffisamment. Et là, je note, n'en déplaise à Mme Andrieux, que l'Etat s'investit très fortement pour la rénovation urbaine de quartiers sensibles, que ce soit dans le Nord de cette ville ou dans le Sud de cette ville.

Je voudrais remercier, notamment pour le projet ANRU des Hauts de Mazargues, le Député Maire Guy Teissier, qui s'est beaucoup investi pour obtenir que les quartiers des Hauts de Mazargues et de La Cayolle puissent être éligibles au dossier ANRU.

Je voudrais également remercier la Députée Valérie Boyer qui, grâce à sa persévérance et sa ténacité, a permis que ce dossier soit enfin éligible et que les habitants de ces quartiers Sud soient enfin écoutés. Car il y n'y aurait pas une misère qui serait au Nord de cette ville alors que curieusement au Sud, nous serions dans le monde le plus idéal ou le plus idyllique. Il y a aussi dans les quartiers Sud de cette ville, une paupérisation et il y a nécessité de s'occuper de ces habitants.

Donc, nous sommes très satisfaits que la Communauté Urbaine soit un des partenaires principaux de la rénovation urbaine de ces quartiers. Mais je voudrais faire trois remarques. La première est qu'il faut réellement que nous soyons en capacité d'accompagner ce projet dans la concertation, dans la concertation avec les habitants, dans la concertation avec ceux qui sont notamment les premiers concernés et qui, me semble-t-il, méritent d'être entendus sur un projet qui va être requalifiant et dieu sait combien il est important que ces quartiers, et notamment le quartier de la Cayolle, puissent être requalifiés.

Deuxièmement, il est important d'avoir une vision globale du réaménagement viaire de ces quartiers et notamment une desserte en terme de transports urbains. Nous sommes au bout de la ville, après il y a les calanques et le futur Parc National. Il est donc nécessaire d'intégrer dans le projet de rénovation urbaine, cette dimension des transports urbains d'une part, et de voirie d'autre part. Dans la première enveloppe qui nous est soumise, il y a la réfection et la requalification des avenues de la Marteline et Barquière. J'attends beaucoup que les modes doux soient pris en compte dans la requalification de cette voirie.

Et enfin, il se trouve que ce projet va arriver en même temps que le futur projet de Parc National des Calanques. Il y a là un atout considérable pour essayer de concilier cette rénovation urbaine avec la création du Parc National et notamment le défi qui s'impose à nous, de créer ces fameux parkings de dissuasion, pour que nous puissions faire une zone d'interface entre les calanques et ce quartier. Il y a des atouts que nous mobilisons et c'est très bien que les quartiers Sud de cette ville puissent être éligibles à l'ANRU. Encore merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour que ce dossier trouve une solution.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Boyer, soyez brève, vous avez déjà utilisé un temps de parole.

Madame BOYER.- Monsieur le Président, merci de me redonner la parole. Je sais que ce n'est pas la coutume de reprendre la parole, mais je tenais à apporter des précisions.

Vous le savez, je m'attache toujours à faire des interventions techniques et non polémiques et je ne crois pas effectivement que ce soit le manège enchanté pour les projets ANRU comme pour toute intervention publique d'ailleurs.

Je sais, en tant que Présidente des deux GIP politique de la ville et rénovation urbaine, combien il est difficile d'aboutir sur ces dossiers qui sont compliqués, combien mon prédécesseur à ce poste avait, lui aussi, beaucoup travaillé pour leur permettre d'avancer et combien il est compliqué que toutes les collectivités puissent abonder pour ces projets.

Néanmoins, je souhaiterais dire que ces dossiers sont des interventions dans le cadre de l'intérêt général. Ils concernent tous les Marseillais puisque lorsqu'on agit sur des zones où vivent les Marseillais les plus vulnérables, on agit pour l'ensemble des Marseillais. Je crois qu'il serait bon que chacun ici s'en souvienne et il n'est pas, avec ces dossiers, besoin de polémiquer ou d'invectiver.

En revanche, j'ai quelques précisions à apporter concernant Malpassé. Ces précisions sont connues des personnes qui s'intéressent de près à ces dossiers ou qui sont élues de ces territoires, mais pour l'ensemble de mes collègues, Monsieur le Président, si vous me le permettez, je vais les rappeler.

En ce qui concerne les équipements collectifs pour Malpassé, puisque cette question a été posée il est bon de le rappeler, figurent à la convention ANRU, trois équipements avec des financements ANRU :

- un équipement petite enfance,
- une reconstitution de locaux associatifs,
- un centre social qui a déjà été financé par anticipation par l'ANRU puisque l'équipement est déjà livré.

Ce programme d'équipements, avec la liste que je viens d'énumérer, n'a pas varié depuis les premières présentations au Conseil d'administration au GPV en 2006. Le dossier a été approuvé par le Conseil d'administration en 2006 pour qu'il soit présenté à l'ANRU. Il ne relate que le centre social et l'équipement petite enfance.

Je voudrais rappeler aussi que le PRU du Vallon de Malpassé a été examiné en RTP à l'ANRU en 2007 et au comité d'engagement de l'ANRU en 2009, avec, au fil du temps, un ensemble d'études et de précisions complémentaires sur le projet, sans que le programme d'équipements collectifs ne soit modifié. Donc, il n'y a pas de surprise, c'est pour cela que je voulais insister.

En 2009, le Conseil d'administration du GIP a pris acte des décisions du comité d'engagement et a permis de faire un nouveau point d'information sur ce projet. Celui-ci et les conventions de financements associées sont délibérés par les collectivités ou inscrites dans leurs prochaines instances.

Pour conclure, sur le dossier ANRU, les éléments que je peux vous apporter sont ceux-ci. Sur ses interventions, l'ANRU n'a pas prétention à intégrer toutes les réalisations sur un périmètre donné et rien ne s'oppose à ce que d'autres projets d'équipement soient étudiés et programmés.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci. On peut dire également qu'une des communes qui en avait véritablement besoin pour son centre-ville est éligible à l'ANRU, c'est la commune de Marignane, et nous en sommes très satisfaits.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. **RNOV 001-25/03/10 CC - Grand Projet de Ville Marseille-Septèmes - Zone Urbaine Sensible Soude Hauts de Mazargues, Marseille 9ème arrondissement - Approbation d'une convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) - 1ère tranche du programme**

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. **RNOV 002-25/03/10 CC - Grand Projet de Ville Marseille-Septèmes - Vallon de Malpassé (Marseille 13ème arrondissement) - Approbation d'une convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)**

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. **RNOV 003-25/03/10 CC - Attribution d'aides communautaires directes pour le logement social - Approbation des conventions de financement et de partenariat**

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. **RNOV 007-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2010 à l'association du PLIE pour la mise en oeuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Centre - Approbation d'une convention**

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

24. RNOV 005-25/03/10 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation de la création d'une Autorisation de Programme pour l'année 2010

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

25. RNOV 006-25/03/10 CC - Programme Local de l'Habitat - Mise en conformité

Madame GHALI.- Avis favorable.

Madame HADJ-CHIKH.- Puis-je me permettre, Monsieur le Président, de faire ma petite crise de jalousie car nous, élus des 13^{ème} et 14^{ème}, qui sommes aussi actifs sur le terrain, aimerions qu'il y ait un peu plus de concertation. Nous aimerions que les habitants soient un peu plus concertés au niveau de l'ANRU et que l'on fasse les choses avec tous les habitants, toutes les personnes pour qui l'ANRU et les projets sont destinés ?

Je veux juste faire ici ma petite crise de jalousie puisqu'au Sud, a priori, cette concertation a lieu. Donc j'invite Mme Boyer à venir me rencontrer pour que l'on puisse vraiment discuter de la particularité du projet de Malpassé.

Mon intervention concerne le rapport n°25 et la mise en conformité du PLH.

Il n'est absolument pas question de mettre en doute la volonté politique soutenue depuis deux ans, d'accélérer la mise en œuvre du logement social et de sa mixité sur tout le territoire.

Nous soutenons d'ailleurs fermement la création à cet effet d'une ligne budgétaire de 2 millions d'euros par an de la communauté urbaine au service du rééquilibrage et de la qualité du logement social.

Mais avec ce rapport de mise en conformité du PLH, du reste à la demande du Préfet, on en revient à l'économie même du PLH, dont les élus Communistes et Partenaires avaient souligné d'entrée de jeu qu'il n'était pas de nature à répondre aux besoins dans leur diversité.

Partant d'un constat préoccupant en matière de réponses à la demande de logements et de déséquilibre aggravé concernant le logement social, le PLH se voulait être un outil pour rétablir un parcours résidentiel pour tous nos concitoyens en déclinant, notamment quatre axes majeurs :

- Maîtriser au mieux le prix moyen du mètre carré à la vente et à la location
- Renforcer la mixité sociale
- Construire du logement social au moins pour se conformer à la loi SRU des 20%
- Mettre le logement étudiant au niveau de la vocation universitaire de la Métropole

L'avantage de ce document de mise en conformité, c'est qu'il donne un état des lieux au bout de trois ans de sa mise en œuvre et aussi une perspective des trois ans à venir.

Parlons de cet état des lieux.

En trois ans, de 2006 à 2009, la part de logements neufs vendus en dessous des

3 000 € le m² – prix de vente considéré comme maîtrisé – est passée de 25% à 12%.

Cet état des lieux nous dit également, qu'en matière de loyers, et c'est ce que l'on peut lire à la page 9 : "La moitié des allocataires CAF de MPM a un taux d'effort, pour le logement, supérieur à 39% de leurs revenus". Et que "Les ménages souffrent de l'écart grandissant entre pouvoir d'achat immobilier et prix du marché – particulièrement les jeunes et les familles nombreuses".

Ici, on a un peu oublié les retraités et les travailleurs pauvres !

Il nous rappelle aussi qu'en trois ans Marseille Provence Métropole a agréé et financé :

- 11 logements d'urgences supplémentaires
- 900 logements étudiants pour un objectif de 1500 inscrits au PLH sur 3 ans

Et enfin que le logement social, au 1^{er} Janvier 2005 sur 10 communes soumises à la loi SRU représentait 17,68% du parc total et qu'au 1er janvier 2009, la loi SRU concerne alors 17 communes et que le parc de logement social s'établit à 17,65%.

Sans doute, le fait du décalage entre les projets agréés et leurs réalisations/livraisons contribue à cette situation.

Les fiches territoriales 2009/2011, dans cette actualisation, peuvent laisser espérer un début d'inversion de tendance, en particulier sur les bassins Est et Ouest et dans les 2/3 des communes.

Mais j'aimerais encore une nouvelle fois rappeler que tout cela reste sans rapport avec la réalité de la demande de logement social, qui elle, ne cesse de progresser 34 300 en 2004 37 400 en 2008.

De façon un peu plus claire si on additionne les réalisations livrées et celles programmées sur 3 ans, à la fin de l'année 2011, le taux de logements sociaux MPM devrait atteindre 17,9%. Et il n'y aura toujours qu'une seule commune au-dessus des 20%, c'est celle de La Ciotat qui atteindra 22,1%. Marseille ne sera pas loin avec 19,27% il ne lui restera plus qu'à équilibrer ce taux de façon équitable sur tous les arrondissements.

Mais ça, c'est un vœu pieux, alors *inch allah* !

Quant au logement étudiant, non seulement ce dernier accuse déjà un retard de réalisation de 40% sur la programmation du PLH, mais en plus, il a pratiquement disparu des objectifs détaillés des fiches territoriales et communales présentées.

Cette mise en conformité du PLH, en fait, après le temps de l'étude, ne fait que conforter le constat de son inadéquation pour répondre aux besoins de logements dans leur diversité.

Nous continuons donc à émettre pour le moins des réserves et nous espérons qu'elles seront entendues.

Par ailleurs, nous proposons aussi de prendre cas de l'état des lieux et des préconisations que peuvent faire certains experts comme la Fondation Abbé Pierre, lorsqu'il s'agira l'année prochaine de réfléchir et programmer la suite pluriannuelle du PLH de MPM.

Je vous remercie.

Madame GHALI.- Monsieur le Président, je n'avais pas prévu d'intervenir sur ce rapport, mais suite aux propos de Mme Hadj-Chikh, je voulais souligner que sur l'année 2009, nous avons eu un très bon taux de logements sociaux sur MPM.

1979 logements sociaux ont été construits en 2009, ce qui correspond à un peu plus de 12 millions d'euros investis par MPM. On ne peut que s'en satisfaire.

Je tiens à remercier l'ensemble des Maires de MPM et aussi la Ville de Marseille car tout cela s'est fait dans une grande concertation. Je me réjouis que tous les échos aient été entendus et que ce PLH soit voté de manière unanime.

La question du logement, comme je l'avais dit à plusieurs reprises, dans cette instance, mais aussi au Conseil Municipal de Marseille, est un problème qui doit dépasser les clivages politiques car face à la crise du logement, face à la demande accrue de logement, que ce soit sur Marseille ou sur l'ensemble de la Communauté Urbaine, on ne peut que se retrousser les manches et se mettre au travail pour essayer de produire du logement social. C'est comme cela que nous concevons ici la question du logement. Nous devons agir de manière responsable les uns et les autres pour y arriver.

Je ne vais pas détailler tout ce que nous avons fait. Mais je tiens à dire que pour une fois, Monsieur le Président, et il faut que les Maires et l'ensemble des conseillers communautaires le sachent, on a essayé d'inverser les choses. D'habitude, c'est Marseille qui supporte le plus grand nombre de logements. Désormais, on commence à observer une inversion sur le territoire communautaire, puisque les communes, hors Marseille, produisent un peu plus de logements ce qui fait que la part de Marseille diminue, même si le logement social reste globalement en constante augmentation.

Alors que l'on a vu, sur l'année 2009, la création de logements privés diminuer, le logement social a quant à lui augmenté. Là encore, c'est une preuve de la qualité du travail qui a été mené.

J'étais heureuse d'avoir pu mener la concertation avec l'ensemble des Maires de secteur de Marseille et l'ensemble des Maires de la Communauté Urbaine. C'est un travail que nous menons au quotidien. Ce n'est pas facile. C'est vrai qu'avec la question du foncier, beaucoup de questions se posent.

Mais, il faut également soulever la question de l'attribution. Tant que l'on n'aura pas réglé la question de l'attribution des logements sociaux dans les communes, on ne règlera pas la question du logement social sur MPM. On ne peut pas aujourd'hui demander aux Maires de créer du logement social pour d'autres personnes, alors qu'ils ont leurs propres demandes de logement social dans leurs communes. Même s'il faut de la solidarité entre les communes, il faut que les Maires puissent eux-mêmes attribuer du logement social à leurs propres concitoyens.

Il faut également prendre en compte le phénomène de la décohabitation. M. Illac me disait que chaque fois qu'il célèbre un mariage dans sa commune, ce sont des personnes qui partent de sa commune alors qu'elles sont attachées à rester sur la commune où elles sont nées, où elles ont leurs attaches, leurs familles etc., ce que l'on peut comprendre.

Nous avons évoqué cette question avec le Préfet lors de la concertation sur le PLH. Dans le cadre de la loi DALO, la Préfecture devrait prendre en compte en priorité les demandes concernant les communes elles-mêmes et que cela se fasse en concertation avec les Maires car ce sont les plus à même de connaître les administrés qui relèvent de la loi DALO.

Si ces paramètres sont pris en compte, je suis sûre que nous arriverons certainement à faire en sorte que plus de logement social se crée.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

26. RNOV 004-25/03/10 CC - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation d'avenants n°2 aux conventions 2009-2014 Etat-MPM et ANAH-MPM

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

27. RNOV 008-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2010 à l'Association Ciotat Emploi Initiatives - Gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Est - Approbation d'une convention

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

28. RNOV 009-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2010 à l'association du PLIE Marseille Provence Métropole Ouest - Approbation d'une convention

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

29. RNOV 010-25/03/10 CC - Approbation de la Programmation associative 2010 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ciotat

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

30. RNOV 011-25/03/10 CC - Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Marseille - Programmation associative 2010 - Approbation d'une participation financière au Groupement d'Intérêt Public pour la Gestion de la Politique de la Ville à Marseille

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

31. RNOV 012-25/03/10 CC - Attribution de subventions pour l'accompagnement à l'emploi et la construction des parcours des participants du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi MPM Centre - Approbation de conventions

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

32. RNOV 013-25/03/10 CC - Attribution de subventions pour l'accompagnement à l'emploi et la construction des parcours des participants du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi MPM Ouest - Approbation d'une convention

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

33. RNOV 014-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Marseille Provence Métropole Centre dans le cadre des chartes d'insertion avec le BTP

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

34. RNOV 015-25/03/10 CC - Approbation de la participation financière de Marseille Provence Métropole , au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public pour le grand Projet de ville Marseille-Septèmes

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

35. RNOV 016-25/03/10 CC - Paiement de la cotisation annuelle à l'Alliance Villes Emploi

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

36. RNOV 017-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2010 à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Bouches-du-Rhône

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

37. **RNOV 018-25/03/10 CC - Programme Opération FEDER et FSE Compétitivité et Emploi 2007-2013. Subvention Globale FEDER gérée par MPM dans le cadre de son projet axe 4.1 "Une dynamique d'agglomération pour les espaces urbains sensibles - Modification de la délibération n° RNOV 008-1604/09/CC du 9 novembre 2009**

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Masse, la Commission Voirie et Signalisation s'est réunie le 15 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu ?

Monsieur MASSE.- La Commission Voirie a adopté à l'unanimité tous les rapports hormis le rapport n°42, le groupe Communistes, Citoyens et Républicains ayant voté contre ainsi que les élus Verts.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Caradec, vous avez demandé la parole. Sur quel rapport souhaitez-vous intervenir ?

Madame CARADEC.- Sur aucun, j'aurais aimé intervenir en préambule de la Commission.

Je voulais vous rappeler que l'année dernière, par écrit, en Commission et en séance, je m'étonnais de ne pas avoir été associée en ma qualité d'adjointe au Maire de Marseille aux programmations de voirie des Mairies de secteur alors que je vous l'avais demandé à plusieurs reprises.

Je vous rappelais que Marseille était une et indivisible. Et afin que le Maire de Marseille connaisse bien les travaux qui vont être engagés sur sa commune, je vous demandais un récapitulatif chiffré des programmations de chaque Mairie de secteur. Je vous demandais aussi pour l'avenir à être associée à ces réunions.

Je reprends le compte rendu de la séance du 26 mars 2009, vous me répondiez : *« Madame Caradec, vous serez tenue informée et vous participerez aux réunions lorsqu'elles auront lieu ».*

Donc une fois de plus, cette année aucune information. Une fois de plus, aucune association à ces réunions. Une fois de plus, vous méprisez les accords de gestion partagée. Et une fois de plus, au moins au titre de la coopération interinstitutionnelle, ce serait tout à votre honneur, de tenir vos engagements surtout lorsqu'ils sont écrits.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Caradec. J'essaierai de les tenir pour cette fois en tout cas, force est de constater qu'à la Mairie du 6/8 où vous êtes élue, lorsque nous avons rencontré le Maire et quelques-uns de ses adjoints, vous n'étiez pas là.

Madame CARADEC.- Ce n'est pas au Maire de secteur de m'inviter, c'est à vous.

Monsieur LE PRESIDENT.- Très bien !

38. VOI 001-25/03/10 CC - Approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes

Madame MILON.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur TALAZAC.- Monsieur le Président, je voudrais intervenir sur ce rapport puisqu'il détermine notre politique d'investissement en matière de grandes infrastructures. Or, le Plan de Déplacements Urbains de la Ville de Marseille et de notre Communauté Urbaine, prévoit la création de deux grandes infrastructures, celle du Boulevard Urbain Sud et celle du boulevard de l'Etoile. Ces deux infrastructures sont très importantes pour assurer la cohérence du Plan de Déplacements Urbains.

Or, sur le Boulevard Urbain Sud, il n'en est pas fait mention dans le présent rapport. C'est inquiétant. Je sais bien que nous avons déjà voté des autorisations de programme, mais est-ce que le projet n'évolue plus ? Est-ce qu'il n'est pas besoin de réajuster ses autorisations de programme ? On parlait d'un PPP pour le faire avancer.

Si nous voulons d'ici la fin du mandat, commencer à voir les débuts des travaux pour ce Boulevard Urbain Sud, peut-être faut-il déjà commencer à avancer. Or, on n'avance pas.

Deuxième point : le boulevard de l'Etoile. Désenclaver Château Gombert.

Nous avons, et je l'ai fait moi-même lors du précédent mandat, mené plusieurs consultations sur ce boulevard qui devrait prolonger le Jarret pour permettre de désenclaver le technopôle de Château Gombert. Les concertations avaient montré que ce projet est vital car le technopôle de Château Gombert est pour notre Communauté Urbaine un des pôles d'excellence avec plus de 150 entreprises, 3800 emplois, deux écoles d'ingénieurs, 3000 étudiants, 1000 chercheurs, des projets qui vont se faire sur les satellites de la NASA et qui sont conçus à Château Gombert. Or, actuellement quand un chercheur ou un industriel part de Marignane, loue une voiture pour aller à Château Gombert, il a toutes les chances de se perdre dans les méandres de la Rose.

Soulignons à ce sujet qu'un autre projet important, prévu par le Conseil Général depuis des siècles, n'a toujours pas vu le jour non plus. Et lorsque j'entends le Président dire qu'il aide Marseille, pendant 13 ans, on n'a pas vu avancer d'un pouce le projet du RD4D, mais peut-être que devant les problèmes de politique municipale et les ambitions des uns et des autres, le projet évoluera maintenant.

Donc, revenons-en au projet qui nous intéresse aujourd'hui, Monsieur le Président, je vous demande donc, même si nous voterons ce rapport dans la mesure où l'on ne veut pas s'opposer à l'ensemble du catalogue, quelle est votre position sur ces deux infrastructures essentielles : désenclaver les quartiers Sud avec le Boulevard Urbain Sud, désenclaver Château Gombert avec le boulevard de l'Etoile.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Avant de passer la parole à M. Masse qui l'a demandée, je crois Monsieur Talazac que vous n'avez pas bien lu non seulement le rapport d'orientations budgétaires mais également le budget primitif.

Toutes les études sont lancées pour désenclaver Château Gombert, notamment avec un bus en site propre qui va désenclaver les universités dans le cadre du Plan Campus, l'université de Saint Jérôme et le technopôle de Château Gombert.

Quant à la RD4D, c'est dans les perspectives du Conseil Général de la requalifier complètement, de façon à ce que tout cet ensemble de voies urbaines, avec des bus en site propre, soit relié à la L2 ensuite pour désenclaver en partie les quartiers Nord de l'autre côté.

Je crois que vous devriez relire à la fois le rapport d'orientations budgétaires et le budget au niveau des études lancées.

Quant au boulevard de l'Etoile, c'est une maîtrise d'ouvrage de l'Etat qui a abandonné cet ouvrage.

Monsieur MASSE.- Monsieur le Président, je compléterai vos propos rapidement. M. Talazac s'était déjà exprimé en Commission sur ces deux questions.

Sur le Boulevard Urbain Sud, on a déjà voté les autorisations de programme, on n'a pas obligation de repositionner le Boulevard Urbain Sud dans le document que nous devons voter aujourd'hui. Donc, il n'y a aucune inquiétude sur cette voirie. Elle est prévue, elle est engagée sur des arrêts et comme je le répète, le document technique que nous devons voter aujourd'hui ne peut pas et ne doit pas tenir compte de ce qui a déjà été voté. C'est la première réponse.

Concernant le boulevard de l'Etoile, vous n'ignorez pas que nous avons tous ici voté, à l'occasion de notre dernière séance, un report de crédits vers la L2 Est de ce boulevard. Nous attendons que l'Etat continue de nous solliciter pour en faire une priorité ou pas. Nous avons néanmoins, grâce à vous Monsieur le Président, étudié, très largement le principe de desserte et de transport avec la création d'un BHNS sur le boulevard de l'Etoile, qui en grande collaboration avec le Plan Campus devrait permettre à la fois de desservir les pôles universitaires que sont Château Gombert et Saint Jérôme, mais aussi le pôle technologique.

Nous avons la volonté politique de desservir ces pôles universitaires en transports de manière très cohérente dans le cadre du Plan Campus. Et je le répète, nous n'abandonnons pas, à condition que l'Etat nous sollicite à nouveau, le boulevard de l'Etoile.

Madame NESPOULOUS.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

A l'occasion du précédent Conseil, j'étais intervenue sur le schéma de cohérence des modes de déplacement doux et la création d'une ligne budgétaire pour 2010 d'un montant de 1 500 000 euros consacrée aux aménagements cyclables. J'avais comparé cette somme au budget de 90 millions d'euros voté par le Grand Lyon pour son plan « Modes doux 2009-2010 ». J'avais demandé, au nom du groupe Vert, un plan de financement 2010/2014 pour développer les modes doux à l'échelle de MPM.

Monsieur le Président, les élus Verts attendaient un rapport concernant l'approbation de la création d'autorisations de programme pour les modes doux. Il n'y en a pas.

Seule la rubrique « circulation » du rapport de présentation du budget primitif 2010 annonce le développement des modes de déplacement doux et la hausse sensible des crédits (+67%) pour les itinéraires cyclables et les parcs de stationnement vélo.

Nous avons donc étudié l'état des autorisations de programme et des crédits de paiement. Nous avons découvert une ligne budgétaire correspondant à une autorisation de programme pour la réalisation d'itinéraires cyclables d'un montant de 4 400 000 euros.

Monsieur le Président, chers collègues, cette ligne budgétaire annonce 2 200 000 euros de réalisations et 1 500 000 euros pour 2010. Voilà qui ressemble à une baisse et non à la hausse annoncée dans le budget primitif 2010.

Ce n'est qu'une apparente contradiction. Elle est en fait liée au manque d'information sur le détail des opérations. On peut se demander quel est le financement accordé aux parcs de stationnement vélos. On peut se demander aussi quel était le crédit des années antérieures pour le vélo? A-t-il été dépensé ou reporté? Quand on compare les réalisations cumulées entre décembre 2008 et décembre 2009, on aboutit à 4000 € dépensés en une année pour le vélo.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, je vous demande, au nom des élus Verts, la mise en place rapide d'un comité de pilotage « modes doux ». Nous souhaitons que ce groupe de travail ait pour objectifs de présenter une délibération au Conseil de juin et un « schéma directeur modes doux », fin 2010.

Président, il est urgent de donner les moyens de développer les aménagements cyclables et piétons, de manière cohérente à l'échelle de MPM.

En l'absence de rapport concernant les modes doux, nous voterons contre le rapport n°38 concernant l'approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes.

Merci pour votre compréhension, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Le schéma directeur est en cours. Un comité de pilotage se met en place avec un groupe de travail qui se réunira et d'ici la fin de l'année, vous aurez des réponses.

Ce que je peux vous dire, c'est que depuis 2002, 175 000 euros par an ont été consacrés aux modes doux. Cette année, nous faisons un effort particulier, nous sommes passés à 1.5 million d'euros.

Je signale que ce rapport a déjà été voté.

Monsieur MASSE.- Pour information, les chiffres de Mme Nespoulous sont exacts. Il faut savoir que cette autorisation de programme de 4.4 millions d'euros avait été votée en 2002 sous la précédente mandature. De 2002 à aujourd'hui, seulement 2.2 millions d'euros ont été dépensés. A partir de cette année, nous nous engageons sur un plan de 1.5 million d'euros par an, donc il n'y a pas une baisse, mais une grande augmentation de cette enveloppe budgétaire qui avait été votée en 2002.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Masse pour cette précision.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Votes contre de Mmes Boulay, Nespoulous, et de MM. Fouquet, Agullo et Sémériva

39. VOI 002-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études générales de voirie, d'infrastructures urbaines et maritimes sur le territoire communautaire.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

40. VOI 003-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux réalisations connexes à l'aménagement de l'Esplanade du J4 à Marseille

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

41. VOI 004-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour les travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement sur le territoire communautaire

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

42. VOI 005-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme pour la réalisation du tunnel Prado Sud

Madame MILON.- Il y a eu deux votes contre.

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Monsieur le Président, je souhaitais intervenir en tant qu'élu à la voirie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements sur ce rapport tout simplement pour vous poser une question.

Lors du dernier ou de l'avant-dernier Conseil de Communauté, nous avons eu à débattre de cette affaire et les élus des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements avaient voté pour la réalisation du tunnel Prado Sud, malgré le fait que nous avons un certain nombre d'inquiétudes. Aux inquiétudes exprimées par le Député Maire Guy Tessier, vous aviez répondu de manière très précise, je dois bien le reconnaître, c'est ce qui avait fait que nous avons au final voté ce rapport.

Vous nous aviez rassurés sur la réalisation d'un busway jusqu'à Luminy, sur la réalisation du Boulevard Urbain Sud. Nous vous avons aussi posé une question sur la problématique que pouvait poser la réalisation du tunnel Prado Sud au niveau de l'intersection Rabatau Schloessing et de la question des flux circulatoires sur Schloessing.

Vous le savez, aujourd'hui, il y a une passerelle qui fait office d'outil de gestion de circulation et de ce que nous en avons compris, il semblerait que cette passerelle soit maintenue. Par ailleurs, nous avons cru comprendre que le maître d'œuvre était prêt à réfléchir à des aménagements autres, telle la réalisation d'une trémie par exemple qui aurait pu fluidifier considérablement les trafics circulatoires dans l'axe Dromel, Rabatau.

Or, aux jours d'aujourd'hui, malgré les engagements verbaux que vous avez pu tenir lors des derniers Conseils Communautaires, nous n'avons plus aucune nouvelle et je ne vous cache pas que nous sommes extrêmement vigilants quant à la réalisation de cet ouvrage. Ça l'est d'autant plus qu'il ne vous a pas échappé que le carrefour Schloessing est à une encablure du quartier de la Capelette et que ce quartier est aujourd'hui, dans une phase de développement plus qu'avancée avec le Palais de la Glisse et de la Glace et un certain nombre de grands projets immobiliers qui vont se réaliser. De ce fait, la réalisation et la gestion de la problématique du carrefour Rabatau Schloessing nous apparaît devoir être traitée avec une très grande acuité et surtout faire en sorte que les engagements soient affichés très rapidement.

Je me permettrai de terminer mon propos pour vous faire part de ma grande inquiétude car la réalisation de ces travaux provoque une pagaille inimaginable. Je ne vous cache pas que les habitants des quartiers Sud de cette ville, notamment ceux que je représente des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements, sont confrontés à cette pagaille et je crains que le seuil d'acceptabilité de la population soit, à ce jour, franchi. Quand j'entends que nous en avons encore pour deux ans de travaux, je crains que cela provoque un certain nombre d'incompréhensions.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Royer-Perreaut, avant de passer la parole à Mme Palloix, j'indique que l'itinéraire de délestage prévu par le maître d'œuvre doit nous être présenté très bientôt. J'en parlerai ensuite bien entendu avec le Maire de Marseille.

Madame PALLOIX.- Monsieur le Président, chers collègues, bien évidemment nous allons renouveler notre opposition à la construction du Tunnel Prado Sud en votant contre ce rapport – restons cohérents – et cela sur plusieurs points :

Les travaux, dans les conditions de leur mise en œuvre, imposés aux riverains, (tel que M. Royer-Perreaut le disait pour ce qui concerne son secteur, vous pensez bien que pour le 6^{ème} et le 8^{ème}, c'est encore pire) aux habitants, aux usagers de ces artères et sans information au préalable, car par malheur et par colère, nous sommes dans une ignorance totale de ce qui se passe et là je rejoins Mme Caradec lorsqu'elle se plaint de ne pas avoir d'information, sur ce dossier c'est pareil. On a donc pas ces informations. C'est totalement ubuesque et cela relève d'un mépris remarquable envers cette population qui malheureusement n'a rien demandé, en tout cas, pas ces travaux.

Depuis le début de ces travaux (qui ne sont, pour l'instant que les déviations des réseaux) la vie dans ce coin de Marseille devient pour chacun un enfer, et je pèse mes mots. Et que ce soit la circulation à pied ou en véhicules motorisés ou que ce soit les riverains ou les commerçants de ce quartier.

Comment peut-on concevoir que la collectivité verse à une entreprise privée une telle somme afin que celle-ci réalise une opération largement bénéficiaire ; alors que par ailleurs, on explique aux riverains depuis des années, qu'il n'y a pas d'argent pour les protéger des inondations ?

Comment expliquer une telle générosité envers Tunnel Prado Sud alors que tant de tergiversations se font ressentir lorsqu'il s'agit d'indemniser les entreprises riveraines du chantier afin qu'elles puissent préserver des emplois d'ores et déjà menacés ? Donc même s'il y a la commission d'indemnisation aujourd'hui, je pense que malheureusement, il va y avoir des pots cassés. Demain, il sera peut-être trop tard.

Suite à la tempête Xintia, le Président de la République a clairement fait part de son opposition à toute construction en zone inondable. En quoi le TPS devrait-il faire exception ?

Les risques d'inondation liés au TPS existent et le passé a déjà démontré que les mêmes effets aboutissent aux mêmes conséquences : tunnel de Toulon, parking Vinci à la Préfecture de Marseille, plus récemment La Faute-sur-Mer en Vendée où, malheureusement nous ne pouvons que déplorer des morts, victimes de cette inondation, bref des dossiers pour lesquels entrepreneurs et élus avaient affirmé que tout était prévu et maîtrisé.

Devons nous accepter de renouveler les erreurs du passé ?

10 millions d'euros, c'est le prix que s'apprête aujourd'hui à payer la collectivité pour voir ses entreprises et ses emplois disparaître (environ 200, ce n'est pas rien dans le contexte actuel) et pour mettre en péril la sécurité des biens et des personnes dans tout un quartier de notre ville.

Vous connaissez, Monsieur le Président, notre position, nous n'en dérogerons pas et continuons à vous réclamer l'arrêt de ces travaux pharaoniques auxquels vont se rajouter et dans le même temps, la construction de deux hôtels d'un total de 300 chambres avec parking en sous-sol, toujours sur Rabatau et la requalification de tous les abords du Stade Vélodrome. Tout cela sur un territoire assez restreint et avec une sécurité réduite au maximum. Je dois vous signaler que d'ores et déjà, on peut souligner qu'il y a eu plusieurs accidents, dont un grave.

J'en appelle une fois de plus à la raison et au bon sens et même si pour l'instant nous sommes encore accrochés à un recours, nous espérons que ce recours donne raison

aux riverains. Je vous renouvelle notre proposition d'orienter tous nos efforts et notre budget sur les transports collectifs et la finition de la L2 et du raccordement avec le Boulevard Urbain Sud.

Il y a d'autres propositions et je dois souligner que ces autres propositions ne sont pas sottées au contraire, mais que malheureusement, elles n'ont jamais été entendues. Il faut écouter, il faut surtout concerter, il faut surtout informer, mais de cela, malheureusement, on est beaucoup en manque.

Ce que je vous dis là Monsieur le Président, c'est un peu un droit d'alerte et le principe de précaution que je vous demande de mettre en route assez rapidement.

Monsieur BERGER.- Monsieur le Président, merci de me donner la parole sur ce sujet que je connais bien.

Je voudrais rappeler que ce tunnel est quelque chose que nous avons voulu, que nous avons voté. C'est un ouvrage important pour le désenclavement des quartiers Sud, qui fait partie d'une organisation générale de circulation dans Marseille. Donc, il n'est pas question pour moi de remettre en cause l'intérêt majeur de ce tunnel.

Toutefois, je voudrais rappeler une chose qui est importante, c'est le problème de la communication.

Nous avons lancé en Mairie de secteur, et je crois que c'est le rôle de proximité des élus de secteur, un grand travail de concertation avec l'ensemble des riverains dans un premier temps. C'est vrai qu'avec les commerçants, cela a été un peu plus compliqué pour diverses raisons, mais maintenant c'est fait aussi. Des réunions toutes les semaines ont lieu avec l'entreprise, avec le groupement, et nous essayons de faire en sorte que les choses se passent le mieux possible ou du moins, le moins mal possible.

Sur un chantier de cette ampleur, bien entendu il y a des désagréments. Bien entendu, ce sera compliqué, bien entendu les commerçants vont un peu souffrir, mais on est là pour faire en sorte que ce soit le moins possible.

Je voudrais rappeler que nous venons de voter la constitution d'une commission d'indemnisation des commerçants. Nous avons rencontré, avec Mme Biaggi, élue aux commerçants de la Ville de Marseille, l'ensemble des commerçants la semaine dernière pour leur expliquer ce processus.

Nous avons également rencontré le Président Caselli avec Mme Biaggi car le Maire de Marseille souhaite que la Ville de Marseille abonde aussi dans l'indemnisation. Nous avons décidé, avec le Président Caselli, que les services juridiques de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine réfléchiraient à la manière dont la Ville pourrait participer à l'indemnisation des commerçants.

Aujourd'hui, je crois que nous devons être des élus responsables. On ne doit pas souffler sur les braises, on doit accompagner les commerçants, les entreprises, les riverains et les habitants de ce secteur pour faire en sorte que le chantier se passe le mieux possible.

(Applaudissements)

Monsieur MASSE.- Monsieur le Président, je tiens d'abord à saluer les propos de Mme Palloix qui au moins ont de la cohérence. Comme il l'a été dit ce matin à plusieurs reprises, on peut parler soit d'héritage, comme l'a dit mon collègue Vincent Coulomb, soit de continuité républicaine comme vous l'avez dit Monsieur le Président. Mais, nous sommes là sur un projet qui a été accepté et voté avant qu'Eugène Caselli soit Président de Marseille Provence Métropole. Donc, j'ai envie de dire, quitte à choquer : parlons de tout ce que vous voulez, mais ne parlons plus de l'opportunité du projet, ce n'est plus possible. Tant pis ou tant mieux, néanmoins, c'est quelque chose qu'il faut maintenant entendre.

En revanche, quel est notre devoir maintenant ? Notre devoir est d'accompagner les riverains et les commerçants sur le site. Notre devoir est peut-être d'encore mieux

communiquer par l'intermédiaire de la Mairie de secteur, d'être beaucoup plus présent sur le terrain et d'être un peu plus offensif avec notre prestataire de service pour l'obliger à être lui-même un peu plus intéressé à cette affaire afin qu'il oublie un peu l'aspect financier pour s'intéresser à la population et aux commerçants.

Un autre point, et là je salue l'action du Président Caselli qui, avant même que la Mairie de Marseille envisage de parler de cette indemnisation, m'avait dit : « Christophe, nous serons à côté des riverains et des commerçants pour lancer cette commission d'indemnisation ».

Le Maire de Marseille a donné son accord pour participer lui aussi financièrement à cette action. Je crois que l'on peut tous s'en féliciter. Nous attendons très bientôt, une fois cette commission composée d'élus de MPM et d'élus de la Ville de Marseille réunie, de pouvoir avoir les premiers dossiers et de traiter cela de manière comptable.

Je le dis et je le répète : il est de notre devoir d'être à côté de toutes celles et ceux qui vont souffrir de ces travaux durant de longs mois. Soyons lucides et objectifs sur la pertinence de ce projet. Il avait été déjà accepté, on ne peut plus y revenir. En revanche, il est de notre devoir d'être à côté des riverains et des commerçants.

Je répète deux points qui me paraissent importants : tout d'abord, il faut que l'adjudicataire soit beaucoup plus présent en terme de communication pour faciliter la tâche des élus de secteur, des riverains et des commerçants et deuxièmement, il faudra être très vigilants dans les semaines qui viennent sur les premières demandes de dossier d'indemnisation en espérant que les choses puissent se passer au mieux pour tout le monde. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Masse.

Une dernière précision Madame Palloix, les 9.987 millions d'euros étaient prévus dans le contrat initial que je respecte. Ils concernent la part de MPM pour les détournements de réseaux et la voirie.

De plus, vous vous rappelez que j'avais pris toutes les garanties auprès du maître d'ouvrage à la suite des décisions du commissaire enquêteur, concernant notamment le grand émissaire.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Communistes, Républicains et Citoyens à l'exception de Mme Desmat et de MM. Rosso et Meroni, votant pour

Votes contre de Mmes Boulay, Nespoulous, et de MM. Fouquet, Agullo et Sémériva

M. Moraine ne participe pas au vote.

43. VOI 006-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative aux travaux de réhabilitation du tunnel du Vieux-Port à Marseille

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

44. VOI 007-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la trame viaire du Vallon de Malpassé à Marseille (13ème arrondissement)

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

45. VOI 008-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la voie de desserte de la zone d'activités du Vallon de Malpassé à Marseille (13ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. VOI 009-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études pour la réfection de la voirie de la Caravelle à Septèmes-Les-Vallons.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

47. VOI 010-25/03/10 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une Autorisation de Programme relative à la réalisation de travaux de mise en sécurité des points d'arrêt des réseaux de transports urbains, interurbains et des lignes de transports scolaires de Marseille Provence Métropole

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

48. VOI 011-25/03/10 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une Autorisation de Programme relative à l'aménagement de voirie et d'équipements pour les transports en commun sur le territoire communautaire

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

49. VOI 012-25/03/10 CC - Approbation de la Création d'autorisations de programme destinées aux opérations de création, aménagement, entretien et grosses

réparations des voies communautaires et de leurs dépendances, achat de matériel et mobilier urbain, signalisation et fonds de concours

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

50. VOI 013-25/03/10 CC - Modification d'Autorisations de programmes relatives à l'espace public

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

51. VOI 014-25/03/10 CC - Approbation d'une autorisation de programme pour la création, et l'entretien de la signalisation verticale sur l'ensemble du territoire communautaire

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

52. VOI 015-25/03/10 CC - Aménagement de la RD 559 entre le boulevard du Redon et le giratoire de Luminy Marseille 9ème - Approbation de la convention de participation financière, de maîtrise d'ouvrage et d'entretien ultérieur entre le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

53. VOI 016-25/03/10 CC - Approbation d'un avenant à la convention tripartite de réalisation et de financement relative à l'aménagement de la place de Strasbourg, de la place Joséphine Roussel et de l'avenue Camille Pelletan à Marseille (3ème arrondissement)

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

54. VOI 017-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'opération de voirie espaces publics à Sausset-les-Pins.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

55. VOI 018-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône pour le financement et l'aménagement du boulevard de Provence à Gignac-la-Nerthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

56. VOI 019-25/03/10 CC - Plan quinquennal d'investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de la réfection de la chaussée déclassée RN 8 - Avenue du 8 mai 1945, à Septèmes-les-Vallons

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

57. VOI 020-25/03/10 CC - Plan quinquennal d'investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation du parking situé au carrefour de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la route de la Télévision à Septèmes-les Vallons

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

58. VOI 021-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement des voies du centre bourg (ZAC centre ville) à Carnoux-en-Provence.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

59. VOI 022-25/03/10 CC - Plan quinquennal d'investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'opération de requalification de l'avenue du Mail (RD 41e) à Carnoux-en-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

60. VOI 023-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement du chemin du Garlaban à Ceyreste

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

61. VOI 024-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement et de réfection de diverses rues du centre ville à Cassis.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

62. VOI 025-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de la remise à niveau des voies principales à La Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

63. VOI 026-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de l'avenue Louis Pasteur à Plan-de-Cuques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

64. VOI 027-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de la requalification de l'espace public et la création d'un trottoir en bordure de la RD1 à Roquefort-La-Bédoule.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

65. VOI 028-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de requalification du Parc d'Activités Plaine du Caire I et II à Roquefort-La-Bédoule.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

66. VOI 029-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation l'aménagement de la route du Jaï - promenade Emile Légier à Châteauneuf-les-Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. VOI 030-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement des rues Siméon Firmin et Charles Naudin à Châteauneuf-les-Martigues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

68. VOI 031-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement des trottoirs de l'avenue de la Méditerranée à Carry-le-Rouet

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

69. VOI 032-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de l'avenue Bocoumajour à Carry-le-Rouet.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

70. VOI 033-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement du chemin du Rouet à Carry-le-Rouet

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

71. VOI 034-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de la place des Aires à Ensues-la-Redonne.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

72. VOI 035-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de l'avenue du Dauphiné à Gignac-la-Nerthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

73. VOI 036-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de l'avenue des Patinelles à Gignac-la-Nerthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. VOI 037-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès à Gignac-la-Nerthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

75. VOI 038-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement du chemin des Granettes à Gignac-la-Nerthe.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

76. VOI 039-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de la rue Chabaud à Gignac-la-Nerthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

77. VOI 040-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement d'une contre allée en bordure de la RN 568 au Rove

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

78. VOI 041-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement du cours Mirabeau et de l'avenue Jean Jaurès nord à Marignane

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

79. VOI 042-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement du rond-point sur la RD 9 de la ZAC des Florides à Marignane.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

80. VOI 043-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'aménagement de l'entrée de ville - rue de la Glacière à Saint-Victoret

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

81. VOI 044-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation du réaménagement de l'avenue du 8 Mai 1945 - RD 9c - à Saint-Victoret

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

82. VOI 045-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de la réfection du revêtement des chaussées des boulevards Louis Pasteur et Félix Turi à Saint-Victoret

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

83. VOI 046-25/03/10 CC - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013 - Demande de participation financière auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le financement et la réalisation de l'extension du parking de l'avenue Georges Pompidou à Plan-de-Cuques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION UNE AGGLOMERATION ECO-RESPONSABLE

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président, je voudrais profiter de ces rapports concernant l'assainissement et l'eau pour vous faire une proposition.

Vous le savez, d'ici 2 ans, la Communauté Urbaine sera amenée à prendre position concernant la gestion de l'eau. Vous le savez, en France, de nombreuses collectivités remettent en cause la gestion privée de ce service public car le coût de l'eau devient faramineux pour les usagers.

Je vous propose donc, au nom du groupe communiste, de constituer tout de suite une commission de travail, un peu à l'image de la commission « tri » pour que nous puissions avoir tous les éléments pour nous positionner clairement quant au renouvellement des contrats d'affermage d'ici deux ans.

A l'exemple de ce qui se passe pour les déchets, on voit à quel point il y a des difficultés, mais aussi à l'exemple de ce qu'a dit excellemment mon ami et Président de groupe Patrick Magro concernant la RTM, on se rend bien compte que le service public, comme je l'ai dit ici même, in fine, coûte moins cher à la collectivité publique que la gestion privée pour une simple raison : la part de marge bénéficiaire allant aux actionnaires n'est pas ponctionnée lorsqu'il s'agit de la gestion du service public.

Vous connaissez notre position et la proposition que je formule ici se veut être constructive et positive. Je vous propose donc de mettre en place une commission qui pourrait nous aider à disposer de tous les éléments. Je sais que la Commission des Services Publics a demandé, avec M. Bernard Morel et mon ami Alain Croce, qu'un guide concernant les contrats d'affermage soit établi. Je sais également que des efforts sont faits, notamment à Marseille, concernant les branchements sur l'eau. Même si l'on observe des réductions de coût, il faut savoir que ce sont les Marseillais qui paient plus cher ce service public.

Ainsi, pour essayer d'aller dans le bon sens et ne pas retomber dans les travers des gestions précédentes, je vous propose que nous constituions ensemble une commission afin de dégager une position de notre Communauté Urbaine avec tous ces éléments. Merci beaucoup.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je crois que c'est le rôle de la Commission « Une Agglomération Eco-responsable ». Elle existe, elle est chargée de cette problématique-là et aura à s'y pencher. Cette Commission gère ce type de problème.

Madame Vassal, la Commission Une Agglomération Eco-responsable s'est réunie le 15 mars.

Madame VASSAL.- Effectivement, Monsieur le Président, c'est tout à fait dans le cadre de la Commission AGER et nous avons prévu de monter un groupe de travail pour préparer l'avenir de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine. Je pense que c'est un dossier important sur lequel nous ne devons pas faire preuve de précipitation. Avoir une eau en quantité et de bonne qualité est quelque chose de capital, beaucoup de gens nous l'envient, il faut que nous gardions notre trésor.

En ce qui concerne les 29 rapports, je vais laisser le Vice-président Rouzaud les présenter les uns après les autres puisqu'il les connaît parfaitement bien.

Monsieur AGULLO.- Les Verts soutiennent la proposition effectuée par M. Dutoit.

84. AGER 001-25/03/10 CC - Budget Assainissement - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2010 - Création d'autorisations de programme. Affectation des autorisations annuelles de programme

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

85. AGER 002-25/03/10 CC - Budget Eau - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2010 - Création d'autorisations de programme. Affectation des opérations annuelles de programme

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

86. AGER 003-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la desserte sanitaire du quartier des Fourniers à Roquefort-la-Bédoule

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

87. **AGER 004-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la desserte sanitaire du CD 559 à La Ciotat**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

88. **AGER 005-25/03/10 CC - Approbation d'une affectation d'autorisation de programme pour les travaux d'assainissement accompagnant les rénovations urbaines dans le cadre des interventions de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine - 1ère phase**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

89. **AGER 006-25/03/10 CC - Approbation d'une affectation d'autorisation de programme pour le renouvellement de la nourrice d'alimentation de la station d'épuration intercommunale de la Palun à Marignane**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

90. **AGER 007-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration de la Palun à Marignane**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

91. **AGER 008-25/03/10 CC - Création d'une opération et affectation d'une autorisation de programme relative aux études de la déchèterie des Paluns à Marignane**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

92. **AGER 009-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de Programme relative aux études et travaux sur les centres de transfert**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

93. **AGER 010-25/03/10 CC - Approbation d'une affectation d'autorisation de programme pour la desserte pluviale des quartiers de la Grave et des Médecins à Marseille (13ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

94. **AGER 011-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'aménagement pluvial du Vallon de l'Evêque, secteur des Prud'hommes à Marseille (10ème arrondissement) - Première tranche**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

95. **AGER 012-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à la réhabilitation du centre de stockage des déchets du Mentaure**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

96. **AGER 013-25/03/10 CC - Création d'une opération et affectation d'une autorisation de programme relative au réaménagement de la déchèterie de Château-Gombert**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

97. **AGER 014-25/03/10 CC - Affectation d'une autorisation de programme pour la desserte sanitaire du chemin du Vallon des Tuves à Marseille (15ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

98. **AGER 015-25/03/10 CC - Approbation d'affectation d'autorisation de programme pour le doublement de la canalisation d'eau potable du Chemin de Cézanne à Marseille (16ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

99. AGER 016-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme pour le busage de la dérivation du canal de Marseille à la Valentine (11ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

100. AGER 017-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'affectation d'autorisation de programme pour la liaison d'adduction d'eau potable entre la station des Ambrosis et la Croix Rouge à Plan-de-Cuques

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

101. AGER 018-25/03/10 CC - Modification des règlements du service de l'eau des communes de Plan-de-Cuques et Gémenos Village. Approbation de la mise en place de redevances relatives aux contrôles des dispositifs privatifs de prélèvements d'eau

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

102. AGER 019-25/03/10 CC - Approbation d'un dégrèvement sur une facture d'eau 2006 suite à une fuite sur une installation privée à Gémenos

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

103. AGER 020-25/03/10 CC - Modification de la délibération AGER 004/1548/09 CC relative à l'approbation d'une convention avec l'Agence de l'Eau

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

104. AGER 021-25/03/10 CC - Approbation de l'assiette et de la part communautaire applicable aux tarifs relatifs au contrôle des installations privées de distribution d'eau potable constituées par des ouvrages de prélèvement, puits ou forages, et des ouvrages de récupération des eaux de pluie

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

105. AGER 022-25/03/10 CC - Approbation d'un avenant au contrat de Délégation de Service Public d'adduction et de distribution d'eau potable de la commune de Saint-Victoret et du règlement du service de l'eau

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

106. AGER 023-25/03/10 CC - Approbation des avenants aux contrats de Délégation de Service Public d'adduction et de distribution d'eau potable des communes membres de Marseille Provence Métropole, gérés par la Société des Eaux de Marseille, et des règlements du service de l'eau

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

107. AGER 024-25/03/10 CC - Desserte sanitaire du boulevard Henri Michel à Marseille - 16ème arrondissement - Institution d'une servitude administrative - Demande d'ouverture de l'enquête publique préalable à l'institution d'une servitude administrative

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

108. AGER 025-25/03/10 CC - Renouvellement de l'adhésion de Marseille Provence Métropole au Conseil Mondial de l'Eau et paiement de la cotisation annuelle

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

109. AGER 026-25/03/10 CC - Cercle National du Recyclage (CNR) - Paiement de la cotisation annuelle 2010

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

110. AGER 027-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention au Comité Départemental Bouches-du-Rhône de la Ligue Nationale contre le Cancer

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

111. AGER 028-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Alma Mater, pour la collecte des déchets de soins à risque infectieux des patients hospitalisés à domicile

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

112. AGER 029-25/03/10 CC - Association Amorce - Paiement de la cotisation annuelle 2010

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Franceschi, la Commission « Relations extérieures » s'est déroulée le mercredi 17 mars.

Monsieur FRANCESCHI.- Monsieur le Président, la Commission s'est bien déroulée et nous avons adopté à l'unanimité les deux rapports, l'un concernant le Salon du livre de Cassis que l'on est heureux de soutenir pour la première fois et l'autre, concerne la continuité de la participation de Marseille Provence Métropole pour la deuxième partie du versement à Marseille Provence 2013.

113. REX 001-25/03/10 CC - Association Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture - Approbation d'une convention de financement et paiement de la cotisation 2010

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

114. REX 002-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association le Printemps du Livre de Cassis 2010 - Approbation d'une convention de partenariat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - INNOVATIONS – PROSPECTIVE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission s'est déroulée le 19 mars 2010.

Monsieur SEMERIVA.- Il y a eu un avis favorable de la Commission sur l'ensemble des rapports.

115. DDIP 001-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à la CCI Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le technopôle Marseille Provence - Approbation d'une convention

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

116. DDIP 002-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'Association POPsud - Approbation d'une convention

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

117. DDIP 003-25/03/10 CC - Attribution de subventions aux pôles de compétitivité - Approbation de conventions

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

118. DDIP 004-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Grand Luminy pour la gestion d'une pépinière Biotech - Approbation d'une convention

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

119. DDIP 005-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'Espace Info-Energie (E.I.E.) via l'association GERES (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités)

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

120. DDIP 006-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité PEGASE pour le portage et l'organisation du forum de l'innovation - Approbation d'une convention

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

121. DDIP 007-25/03/10 CC - Festival Science Frontières - Attribution d'une subvention à l'Association Science Frontières.

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

122. DDIP 008-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur d'Aix-Marseille Université (PRES AMU) pour l'organisation d'une manifestation "les Doctoriales en Provence 2010". Approbation d'une convention.

Monsieur ORGEAS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DEVELOPPER L'ECONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI

Monsieur ALLOUCH.- Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je vais vous demander de me consacrer 5 minutes pour parler de cette Commission, du travail qu'elle accomplit, de l'ensemble des dossiers que nous présentons, et ils sont nombreux aujourd'hui. Ils vous donneront une idée du travail qui est réalisé par cette Communauté.

Cela fait maintenant presque deux ans que vous m'avez confié Monsieur le Président, la présidence de la Commission développement économique et je voudrais vous dire à la fois mon enthousiasme pour cette mission et surtout l'espoir que nous pouvons légitimement et collectivement porter.

Nous vous présentons tout un ensemble de rapports qui apparemment vus de haut n'ont aucune continuité, semblent l'expression d'un désordre, d'aucun suivi. Ils sont pourtant les éléments d'un puzzle parfaitement construit.

Car, *ordo ab chao*, dans cette Commission, nous avons su rassembler ce qui paraissait épars et arrivons aujourd'hui à une présentation extrêmement cohérente et comme nous allons parler d'innovation, très pertinente de fait .

Nous avons su avec vous Monsieur le Président nous externaliser.

Nous sommes sortis de nos bureaux de la Communauté Urbaine, nous sommes allés sur tous les sites et ça n'est pas fini !

Nous participons, vous allez l'entendre, de toutes les rencontres, de toutes les innovations.

Enfin Monsieur le Président , en nous confiant cette Commission avec toutes les réticences que nous avons manifestées au départ et a priori, eh bien , vous nous avez quelque peu rendus plus intelligents.

Parce que curieux et mieux informés, je suis l'interprète de chacun des commissaires, pour vous dire que nous vivons cela avec une immense fierté et même une forme de jubilation, alors merci .

Merci aussi à nos services qui font un travail très compliqué mais remarquable, dans l'anonymat, la discrétion mais avec une telle pertinence !

Nous aborderons notre compte rendu en vous montrant ce qui nous a paru essentiel sur tous les sites que nous gérons et sur l'ensemble des initiatives que nous avons su prendre, sur le plan de l'aménagement de l'espace public, sur le plan de nos rencontres avec les entreprises, nos visites de sites, sur l'évènementiel, sur l'international, sur nos réseaux et enfin le suivi de nos délibérations.

Et vous verrez qu'à l'occasion de ces délibérations présentées au conseil par cette commission, mais aussi par la commission placée sous la responsabilité de M. Jérôme Orgeas, Maire de Roquefort La Bédoule, et précédemment par Francis Giraud, que nous saluons ici tous ensemble en lui souhaitant une excellente santé, l'action de développement économique que nous menons de concert, apparaît dans une stratégie et un programme d'ensemble structuré qui s'inscrit dans la durée et en partenariat avec l'ensemble des acteurs publics.

Sur la ZAC du Technopôle de Château Gombert, 2009 a connu l'avancée significative de bon nombre de dossiers importants pour le développement du technopôle.

Et nous sommes accompagnés !

C'est ainsi que nous le sommes par des PME de technologie. Nous accueillerons un cyclotron, nous créons 750 logements étudiants, *l'Hôtel Technologique - 2* - dédié à la filière optique, plusieurs laboratoires de chimie sont en cours de création. L'Etablissement Français du Sang finalise son implantation.

Et aujourd'hui, nous achetons la Maison du Développement Industriel.

Nous attendons la livraison de Luminy Biotech II en extension de locaux déjà occupés dans Luminy Biotech I et nous participons à la définition de Luminy Biotech III.

Sur le pôle Nord Ouest, nos négociations sont finalisées avec Weir Power Industrial (unité industrielle de mécanique) pour l'achat de 14 000 m² de terrain à Saint-Victoret et la construction de 5 700 m² d'ateliers et de bureaux.

Il y a une progression des négociations avec le Groupe Bonnans Sa pour la construction de 6 000m² d'ateliers de mécanique et de bureaux sur la ZAC Florides.

Les Florides où nous participons à la définition du village d'entreprises de 17 000 m² dédiés au secteur aéronautique avec le Pôle Pégase. Je cite pour mémoire les 44 000 m² d'entrepôts de pièces détachées pour Eurocopter les 6000 emplois induits et les logements correspondant qui s'y articulent.

Le Parc de l'Eguilles à Ensues où le choix très proche d'un opérateur permettra de réaliser un Parc Logistique de 150.000 m² en bordure d'autoroute.

Sur le pôle Est, à La Ciotat, ce sont les opérations en préparation d'Athelia 5 pour tout ce qui est médical, mais aussi sur le site des anciens chantiers, la remise sur le marché par MPM de 4 hectares pour permettre d'amplifier le développement des activités liées à la grande plaisance.

La Plaine du Caire à Roquefort, pré commercialisée à 90% alors que les terrains ne seront livrés que début 2011.

Sur les événementiels, Monsieur le Président, nous étions au Salon Nautique de La Ciotat et avons organisé une journée économique, en lien avec le Pôle Mer Paca sur les chantiers de réparation navale de grande plaisance de Monaco Marine et de Composite Works.

Nous étions aussi au MIPIM à Cannes et avons pris contact avec de très nombreux investisseurs en votre nom Président.

Nous avons montré notre soutien à Euroméditerranée. MPM est un partenaire financier mais aussi opérationnel de cette opération phare de la Métropole avec les investissements majeurs notamment dans les infrastructures et les transports en commun.

Dans ce cadre, nous serons là pour le Forum des ZFU que MPM organise en juin.

Les Zones franches urbaines de Marseille représentent un double enjeu de développement économique et de cohésion sociale pour le Nord de Marseille.

Nous participerons à EURO BIO le salon français des Biotechnologies aux côtés du Pôle de Compétitivité Eurobiomed. Nous participerons à OPTO, le salon sur l'optique photonique aux côtés du Pôle Optique Photonique. Nous participerons au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprises) à Paris. Nous participerons au Salon Nautique de Paris et organiserons une journée économique, en lien avec le Pôle Mer Paca.

Sur les Evènementiels économiques et scientifiques, nous participerons à l'organisation des Rencontres de l'Innovation en lien avec le pôle Capénergies. Nous participerons au Forum de l'Ecole Centrale Marseille. Nous participerons à l'organisation des Rencontres de l'Innovation en lien avec le projet Iter. Nous participerons à l'organisation de La Semaine des Business Angels à Marseille

Nous avons pu faire de nombreuses rencontres avec vous Monsieur le Président, car vous aviez souhaité cette « prise directe » avec ceux qui fondent notre développement économique.

C'est ainsi qu'accompagné des membres de notre Commission, de ceux de la Commission de M. Orgeas, sous la présidence à ce moment-là de Francis Giraud, nous vous avons fait une présentation du Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert, du Parc Scientifique & Technologique de Marseille Luminy et la pépinière Biotech.

Nous vous avons présenté tous les pôles de compétitivité en recevant les dirigeants des 7 pôles de compétitivité soutenus par MPM

Vous le voyez, Monsieur le Président, mes chers collègues, nous sommes très impliqués dans le soutien à l'économie de la connaissance. Il n'y a pas de grande métropole qui puisse réussir dans cette compétition internationale, sans exister sur la carte mondiale du savoir.

Et nous avons une telle conscience de nos atouts dans tous ces domaines que parce que nous sommes cela, chacun d'entre vous mes chers collègues devra devenir un ambassadeur, que dis-je, l'Ambassadeur, tout à fait particulier de notre Grande Métropole d'Excellence .

En tout cas c'est une espérance, et comme le dit Edgar Morin : « *L'espérance vraie sait qu'elle n'est pas certitude. C'est l'espérance non pas au meilleur des mondes mais en un monde meilleur.* »

Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Allouch pour cet élan de littérature final.

123. DEV 001-25/03/10 CC - Opération d'Intérêt National Euroméditerranée-
Approbation d'une convention relative à la participation de Marseille Provence
Métropole à l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée en 2010.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des
abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

124. DEV 002-25/03/10 CC - Approbation d'une affectation d'Autorisation de
Programme pour l'acquisition de l'Hôtel Technologique, Maison du
Développement Industriel et village d'activités de Saint Henri

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des
abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

125. DEV 003-25/03/10 CC - Approbation de la création et affectation d'une
Autorisation de Programme dans le cadre de la "règle de minimis"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des
abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

126. DEV 004-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation d'une Autorisation de
Programme pour la réalisation du Pôle de création en Zones Franches Urbaines
(ZFU)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des
abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

127. DEV 005-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'Autorisation de
Programme relative à la participation de MPM aux études préliminaires de la LGV
PACA

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des
abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

128. DEV 006-25/03/10 CC - Abondement de la Prime d'Aménagement du Territoire
(PAT) en faveur de la société Digitick - Modification de l'article 2 de la convention
cadre de partenariat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des
abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

129. DEV 007-25/03/10 CC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon de l'Immobilier d'Entreprise, à Paris, du 1er au 3 décembre 2010 - Approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

130. DEV 008-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à Provence Business Angels pour l'organisation d'un programme d'animation sur Marseille Provence Métropole - Approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

131. DEV 009-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Cap au Nord Entreprendre (CANE) - Approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

132. DEV 010-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Riviera Yachting Network - Approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

133. DEV 011-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association MedMultimed - Approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

134. DEV 012-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation - Approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

135. DEV 013-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Club WTC-APEX - Approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

136. DEV 014-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association IMED - Approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

137. DEV 015-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'association Pôle Sud Image - Approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

138. DEV 016-25/03/10 CC - Attribution d'une subvention à l'Incubateur Impulse pour la création d'entreprises à partir de la recherche publique - Approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

139. DEV 017-25/03/10 CC - Adhésion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association Entreprendre Villes et Quartiers.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

140. DEV 018-25/03/10 CC - Adhésion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à la Fédération d'Entrepreneurs des Zones Urbaines Sensibles (ZUS)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

141. DEV 019-25/03/10 CC - Organisation par la Communauté urbaine du Forum des Zones Franches Urbaines de Marseille Provence Métropole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

142. DEV 020-25/03/10 CC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au 10ème anniversaire du Réseau Entreprendre Paca - Approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

143. DEV 021-25/03/10 CC - Opération d'extension de la zone d'activités de la Plaine du Caire (Plaine du Caire IV).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

PORTS DE PLAISANCE, PORT DE COMMERCE ET AEROPORT

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Piccirillo, la Commission s'est réunie le 15 mars.

Monsieur PICCIRILLO.- Les rapports ont reçu un avis favorable unanime.

144. POR 001-25/03/10 CC - Ports de plaisance de la Communauté Urbaine - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme "Grosses Réparations du Vieux Port"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

145. POR 002-25/03/10 CC - Ports de plaisance de la Communauté Urbaine - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme "Travaux d'Aménagement Portuaires"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

146. POR 003-25/03/10 CC - Ports de Plaisance de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme "Grosses Réparations de la Pointe Rouge"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

147. POR 004-25/03/10 CC - Ports de Plaisance de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme " Acquisition de matériel de transport"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS URBAINS ET PERIURBAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Molino, la Commission s'est réunie le 16 mars.

Monsieur MOLINO.- 14 rapports ont été votés à l'unanimité dont un sur lequel deux conseillers communautaires ont voté contre, M. Fouquet et M. Agullo sur la revalorisation et l'affectation de programme relative aux parcs de stationnement sur le J4.

148. DTUP 001-25/03/10 CC - Approbation de l'affectation d'une Autorisation de Programme relative à la contribution d'investissement 2010 versée à la Régie des Transports de Marseille pour l'exploitation des services de transports publics urbains de Marseille Provence Métropole

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

149. DTUP 002-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la réalisation du Parc de Stationnement J4 à Marseille (2ème arrondissement).

Monsieur AGULLO.- Je ne souhaite pas spécialement intervenir mais nous avons dit en Commission que nous ne soutenons pas le parking du J4 donc nous voterons contre ce rapport.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Votes contre de Mmes Boulay, Nespoulous et de MM. Agullo, Fouquet, Sémériva et Espinosa.

150. DTUP 003-25/03/10 CC - Application de la taxe sur la valeur ajoutée à la tarification des parcs de stationnement communautaires

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

151. DTUP 004-25/03/10 CC - Application de la taxe sur la valeur ajoutée à la tarification des réseaux de transports urbains de MPM

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

152. DTUP 005-25/03/10 CC - Approbation des tarifs 2010 pour les transports de véhicules sur l'archipel du Frioul

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

153. DTUP 006-25/03/10 CC - Approbation de l'avenant n° 12 à la convention conclue avec la RTM relative aux compensations de tarifs réduits en vigueur sur le réseau de la RTM

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

154. DTUP 007-25/03/10 CC - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de concession relatif aux parcs de stationnement Source du Pré et Jardin de la Ville à La Ciotat. Affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

155. DTUP 008-25/03/10 CC - Approbation de l'avenant n° 2 à la Délégation de Service Public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

156. DTUP 009-25/03/10 CC - Approbation d'un protocole transactionnel avec le groupement Eiffage TP/Léon Grosse/Soletanche Bachy France/SPIE Fondations/APPIA 13, relatif au parc de stationnement République à Marseille (2ème arrondissement) - Affectation de l'Autorisation de Programme

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

157. DTUP 010-25/03/10 CC - Réorganisation de la gamme tarifaire de la RTM dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau système billettique

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

158. DTUP 011-25/03/10 CC - Paiement de la cotisation annuelle auprès du Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART)

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

159. DTUP 012-25/03/10 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

160. DTUP 013-25/03/10 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à l'acquisition de modules d'extension des rames de tramway auprès de la société Bombardier Transport

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

161. DTUP 014-25/03/10 CC - Conseil d'Administration de la Régie des Transports de Marseille (RTM) - Désignation d'un Administrateur représentant du Collège Cadre

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

162. DTUP 015-25/03/10 CC - Approbation de la modification n°1 des statuts du Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône portant intégration de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Vallette, la Commission s'est déroulée le 10 mars.

Monsieur VALLETTE.- Monsieur le Président, chers collègues, nous avons examiné 5 rapports concernant des modifications de Plan Local d'Urbanisme pour Sausset-les-Pins et Marseille.

Pour la Ville de Marseille, il s'agit du règlement pour le changement d'usage des locaux d'habitation. Enfin et surtout, nous avons examiné un rapport concernant une convention avec l'Etablissement d'Aménagement Foncier Rural qui pourra nous aider à mettre en place une politique qui se dessine fortement pour la protection de certains terrains agricoles dans le SCOT que nous conduisons.

Tous ces rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

163. AEC 001-25/03/10 CC - Plan Local d'Urbanisme de Sausset-les-Pins - Approbation de la procédure de modification n° 1

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

164. AEC 002-25/03/10 CC - Plan Local d'Urbanisme de Marseille - Approbation de la procédure de modification n°19

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

165. AEC 003-25/03/10 CC - Plan Local d'Urbanisme de Marseille - Engagement de la procédure de modification n°22

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

166. AEC 004-25/03/10 CC - Ville de Marseille - Changement d'usage des locaux d'habitation - Critères d'autorisation

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

167. AEC 005-25/03/10 CC - Approbation de la Convention d'Intervention Foncière (CIF), conclue avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour la mise en oeuvre d'actions en faveur du maintien d'une agriculture durable

Monsieur LE PRESIDENT.- Si vous en êtes d'accord, nous désignerons un agriculteur, M. Gillet pour représenter la Communauté Urbaine à la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, comme vous avez omis de me demander mon avis, je dirais qu'il n'y a aucun problème sur ces dossiers. Je me permets cette petite remarque institutionnelle.

(Rires)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous prie de m'excuser Monsieur Magro, j'ai manqué à tous mes devoirs !

Monsieur MAGRO.- Je saurais vous le rappeler ultérieurement.

Il n'y a aucun problème sur les rapports n°163 à 167. Sur le rapport n°167, je suis du même avis que Claude Vallette, d'autant qu'au moment où l'on s'approche de l'élaboration finale, de la finalisation et de l'adoption lors de la prochaine séance du PADD du SCOT, cet outil de maîtrise foncière agricole est extrêmement important.

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - PATRIMOINE FONCIER - PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Colin, la Commission s'est déroulée le 19 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

Madame COLIN.- Nous avons examiné un seul rapport qui a reçu un avis favorable unanime de la Commission. Je pense que M. Habrant le deuxième Vice-président souhaite prendre la parole sur un aspect général du fonctionnement de ladite Commission.

168. EPPS 001-25/03/10 CC - Instauration et Exercice du Droit de Préemption Urbain et du Droit de Préemption Urbain Renforcé sur le Territoire de la Ville de Marseille

Monsieur ESSAYAN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur HABRANT.- Monsieur le Président, mesdames et messieurs les conseillers communautaires, mesdames et messieurs. Mon intervention portera sur les fonds de concours que la Communauté Urbaine affecte à la réalisation de projets culturels ou sportifs pour nos municipalités.

Monsieur le Président, sans un engagement fort de votre part, notre Commission se sent en décalage par rapport aux financements affectés à d'autres enveloppes budgétaires où l'on parle de millions d'euros. Nous sommes arrivés, avec l'aide affectée à la restauration du Cinéma l'Eden et la rénovation de la toiture et revêtement de sol des tennis du Bolmon à Marignane, à une somme d'environ 122 000 euros, ce qui est vraiment peu lorsque je compare à d'autres EPCI, par exemple, le Conseil de Communauté du Pays d'Aix qui a fait voter un budget de 1.7 million pour la rénovation de la piscine tournesol de Vitrolles.

Aussi, Monsieur le Président, au nom de notre Commission, je me permets de renouveler notre demande qu'une affectation annuelle de 1.5 million d'euros de fonds de

concours soit affectée dans le budget pour la rénovation et la mise aux normes de tous nos équipements culturels et sportifs. Par ce geste, notre Commission se sentirait reconnue et une aide plus importante aurait été accordée à ces deux projets et aux autres projets à venir. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Habrant, j'entends ce que vous dites. Sachez simplement que les compétences des EPCI ne sont pas toutes les mêmes. La CAPA d'Aix a la compétence culturelle et sportive, ce qui n'est pas notre cas. Nous, nous faisons du coup par coup.

Mais effectivement, je reçois ce que vous dites. M. Coulomb et M. Giorgi, verront dans le prochain budget si l'on peut, dans le respect des équilibres budgétaires, attribuer une enveloppe raisonnable pour ce type d'actions, nous le ferons très volontiers.

S'il n'y a plus d'intervention, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Je vous remercie.

(La séance est levée à 11 heures 15)